



# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 30 JUIN 2020

## **BANK OF AFRICA**

### RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 30 Juin 2020

#### **BANK OF AFRICA**

Adresse : 140 Avenue Hassan II, Casablanca  
BP 20 039 Casa Principale  
Tél : 05 22 20 04 92 / 96  
Fax : 05 22 20 05 12  
Capital : 1 998 204 600 dirhams  
Télex : 21.931 - 24.004  
Registre de Commerce : casa 27.129  
CCP : Rabat 1030  
CNSS : 10.2808.5  
Numéro Identification Fiscale : 01085112  
Patente : 35502790

#### **GOVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT GROUPE - COMMUNICATION FINANCIÈRE**

Tél : 05 22 49 80 03 / 05 22 49 80 04  
Fax : 05 22 26 49 65  
E-mail : [relationsinvestisseurs@bankofafrica.ma](mailto:relationsinvestisseurs@bankofafrica.ma)

**PORTAIL BANK OF AFRICA** : [www.bankofafrica.ma](http://www.bankofafrica.ma)

**SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL** : [www.bmcetrade.com](http://www.bmcetrade.com)

**PORTAIL BMCE CAPITAL** : [www.bmcecapital.com](http://www.bmcecapital.com)

# Sommaire

<b>A. COMMUNIQUÉ RÉSULTATS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2020</b>	<b>3</b>
<b>B. PRÉSENTATION DE BANK OF AFRICA</b>	<b>5</b>
<b>C. COMPTES CONSOLIDÉS</b>	<b>6</b>
<b>ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>6</b>
<b>ETATS CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES</b>	<b>6</b>
<b>I. BILAN CONSOLIDÉ, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES</b>	<b>7</b>
1.1. Bilan consolidé	7
1.2. Compte de résultat consolidé	8
1.3. Variation des capitaux propres	9
1.4. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	9
1.5. Tableaux des flux de trésorerie au 30 juin 2020	10
1.6. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe	11
<b>II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2020</b>	<b>22</b>
2.1. Marge d'intérêts	22
2.2. Commissions nettes	22
2.3. Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat	23
2.4. Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables	23
2.5. Produits et charges des autres activités	23
2.6. Charges générales d'exploitation	23
2.7. Coût du risque	24
2.8. Gains et pertes nets sur les autres actifs	24
2.9. Impôts sur les bénéfices	25
<b>III. INFORMATIONS SECTORIELLES</b>	<b>26</b>
3.1. Résultat par secteur opérationnel	26
3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel	27
<b>IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2020</b>	<b>28</b>
4.1. Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	28
4.2. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	28
4.3. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	29
4.4. Titres au coût amorti	29
4.5. Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit	29
4.6. Prêts, créances et dettes sur la clientèle	30
4.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	32
4.8. Impôts courants et différés	32
4.9. Comptes de régularisation, actifs et passifs divers	32
4.10. Participations dans les sociétés mises en équivalence	33
4.11. Immobilisations de placement et d'exploitation	33
4.12. Ecart d'acquisition	34
4.13. Provision pour risques et charges	34
<b>V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE</b>	<b>35</b>
5.1. Engagements de financement	35
5.2. Engagements de garantie	35
<b>VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL</b>	<b>35</b>
6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation	35
6.2. Synthèse des provisions et description des régimes existants	35
<b>VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>36</b>
7.1. Evolution du capital et résultat par action	36
7.2. Périmètre de consolidation	36
<b>D. COMPTES SOCIAUX</b>	<b>40</b>
<b>ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>40</b>
<b>ETATS SOCIAUX</b>	<b>40</b>
<b>VIII. NOTE SUR LES RISQUES</b>	<b>70</b>
8.1. Dispositif de gestion des risques	70
8.2. Risque de crédit	71
8.3. Dispositif de notation	72
8.4. Dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit	73
8.5. Descriptif du dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt	77
8.6. Risque de marché	79
8.7. Risque pays	81
8.8. Risques opérationnels	81
8.9. Plan de continuité de l'activité	83
8.10. Plan de redressement de crise interne «PRCI»	83
8.11. Dispositif ICAAP	84
8.12. Responsabilité sociale et environnementale	84
8.13. Measurement of capital adequacy	84

## REALISATIONS SEMESTRIELLES RESILIENTES DANS UN CONTEXTE MARQUE PAR LA PANDEMIE COVID-19

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA - BMCE Group s'est réuni le vendredi 25 septembre 2020, sous la Présidence de M. Othman BENJELLOUN, au Siège Social de la Banque, à Casablanca. Il a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme du 1<sup>er</sup> semestre 2020 et arrêté les comptes y afférents.

Le rapport financier semestriel 2020 est publié sur le site [www.ir-bankofafrica.ma](http://www.ir-bankofafrica.ma).

### DES RESULTATS RESILIENTS MALGRE LA CRISE SANITAIRE

- ➊ Résilience de l'activité du Groupe BANK OF AFRICA avec une légère hausse de +1% du Produit Net Bancaire consolidé à 7 milliards de dirhams à fin juin 2020 résultant de la progression de la marge d'intérêt de +4,3% et du résultat des opérations de marché malgré la baisse des autres sources de revenus.
- ➋ Hausse du PNB de la Banque de +3,4% à 3,6 milliards de DH, sous l'effet combiné de (i) la bonne dynamique des activités de marché sur le premier semestre 2020 dans un contexte de baisse du taux directeur générant une hausse du résultat des opérations de marché de +42%, (ii) la croissance de la marge d'intérêts de +2,7% grâce à l'optimisation du coût des ressources.
- ➌ Bonne dynamique commerciale avec un encours des crédits consolidés en hausse de +5% passant à 195,5 milliards de dirhams en juin 2020 (Hors Resales à la clientèle, les créances sur la clientèle progressent de +3% à 178 MMDH à fin juin 2020).
  - La progression des crédits de la Banque au Maroc résulte essentiellement de la performance des crédits aux Entreprises en hausse de +4,4%.
  - Gain en part de marché des crédits de BANK OF AFRICA de 12,28% à fin décembre 2019 à 12,53% à fin juin 2020, soit une amélioration de 25 pbs.
- ➍ Amélioration continue de l'efficacité opérationnelle avec une bonne maîtrise des charges générales d'exploitation en baisse de -2% pour la Banque SA à fin juin 2020, soit un coefficient d'exploitation de 47,6% à fin juin 2020 contre 50,2% à fin juin 2019, en amélioration de 2,6p%.
- ➎ Baisse de -55% du Résultat Net de la Banque passant de 1 059 MDH à 476 MDH.

- ➏ Repli des bénéfices avec une baisse de -68% du Résultat Net Part du Groupe s'établissant à 373 MDH en juin 2020, sous l'effet conjugué de :
  - (i) Imputation intégrale du don au fonds spécial COVID-19 d'un montant global de 1 milliard DH.
  - (ii) Hausse du coût du risque consolidé de +68% à 1,5 milliard de DH en juin 2020 contre 872 MDH en juin 2019, intégrant les impacts provisionnels de la crise sanitaire sur la base d'un modèle de provisionnement dynamique et prospectif "Forward Looking".
- ➐ Hausse de +15% de la contribution des activités africaines dans le RNPG -Hors Don- passant de 404 MDH en juin 2019 à 465 MDH en juin 2020, représentant ainsi 46% du RNPG dont 37% pour BOA Group.
- ➑ Autorisation par l'Assemblée Générale Extraordinaire, en date du 23 juin 2020, de la conduite d'une augmentation du capital par conversion optionnelle totale ou partielle des dividendes 2019 de BANK OF AFRICA en actions pour un montant global maximum de 999102229 dirhams, prime d'émission comprise.

### UNE BANQUE MOBILISEE AU SERVICE DE L'ECONOMIE FACE AUX IMPACTS COVID-19

- ➒ Sous l'impulsion du Président Othman Benjelloun, BANK OF AFRICA a contribué à hauteur d'Un Milliard de Dirhams au Fonds de gestion de la pandémie du COVID-19 créé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, une initiative qui traduit un engagement fort du Groupe en cette période de mobilisation nationale.
- ➓ Accompagnement des clients et autres citoyens dans la gestion des impacts de la crise sanitaire COVID-19 à travers notamment (i) le report des échéances des crédits sans frais ni pénalités de retard, (ii) le report des échéances des crédits immobiliers et de consommation au profit des clients

particuliers ayant subi les conséquences économiques de la pandémie, (iii) le report automatique pour les clients bénéficiaires du crédit logement adossé à FOGARIM.

- ➔ Mobilisation pour soutenir les clients avec le lancement de deux nouveaux produits adossés à la garantie de la Caisse Centrale de Garantie, que sont Damane Oxygène permettant aux TPME sinistrées de financer les charges courantes et de fonctionnement, et Damane Relance pour accompagner les entreprises dans la reprise de leur activité.
- ➕ Mise à la disposition des entrepreneurs en difficulté, du "Crédit Entrepreneurs Covid-19", un crédit amortissable à échéance constante pour faire face aux charges courantes.
- ➖ Fort soutien à l'économie avec une participation importante aux programmes Imtiaz et Istitmar lancés par Maroc PME et destinés à l'investissement technologique pour les TPME souhaitant augmenter leur capacité de production ou investir dans la fabrication des produits visant à limiter les effets négatifs de la crise sanitaire sur l'économie nationale.
- ➗ Partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement -BERD portant sur une facilité de financement de 145 M€, une première mondiale parmi la quarantaine de pays d'opération de cette institution financière multilatérale, accordée dans le cadre du Programme de Résilience de la BERD, mis en place en réponse à la crise sanitaire internationale.
- ➘ Signature de deux conventions en appui aux PME marocaines : (i) une convention Tripartite au profit du secteur textile avec la BEI à travers une ligne de financement de 105 M€ pour l'accompagnement des clients impactés par la crise sanitaire, et (ii) l'amendement de la convention « Fonds de Garantie Commande Publique » en partenariat avec Finèa pour l'accompagnement des TPME adjudicataires des marchés publics à travers une garantie des crédits d'investissement et des crédits à court terme.

## UNE TRANSFORMATION DIGITALE ACCELEREE AU SERVICE DES CLIENTS

- BANK OF AFRICA, une « banque connectée à l'avenir » à travers la digitalisation des **parcours clients qui simplifient l'expérience client** avec des solutions de banque à distance, **pratiques, sécurisées, et disponibles** pour effectuer des opérations bancaires de manière simple et rapide, avec gratuité des opérations de virement et de mises à disposition, initiées sur BMCE Direct ainsi qu'avec la gratuité du transfert d'argent et des retraits sans carte, effectués via Dabapay.
- Stratégie de digitalisation consolidée au premier semestre 2020 à travers (i) le déploiement du projet de **refonte du parcours d'ouverture d'un compte en ligne au niveau du site Agence Directe**, (ii) la digitalisation de la **souscription au crédit immobilier**, (iii) la mise en place d'une **tarification préférentielle pour les opérations initiées sur BMCE Direct**, (vi) la mise en place du **Chatbot -agent « virtuel »- sur les sites web de la Banque** pour répondre aux questions et demandes d'assistance, (v) le lancement d'une **solution de Callbot** permettant la transmission de messages vocaux, et (vi) le développement de **parcours et services à distance accessibles via BMCE Direct**.
- Lancement du « **Credit Business Online** », une **plateforme dynamique et interactive** permettant l'initiation des demandes de crédits, le renouvellement et la consultation des lignes des crédits de la **clientèle Entreprise**.
- Appui aux résidents marocains** ayant été bloqués à l'étranger après la fermeture des frontières durant la période de confinement avec la mise à la disposition de ses clients, par décision de l'Office des Changes, d'un canal simple pour **activer la dotation touristique exceptionnelle** dont la contre-valeur est plafonnée à 20 000 dhs par personne physique majeure.
- Proximité et écoute de la clientèle** à travers le "Centre de Relation Client & Agence Directe" avec la mise en place de lignes dédiées (i) aux bénéficiaires des aides RAMED, (ii) à la clientèle Agence Directe, et (iv) aux clients TPE.

## UNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE DURABLE ET RESPONSABLE

- Mise en place d'un ensemble de mesures destinées à soutenir **l'économie nationale et contribuer à la préservation de l'emploi**, à travers l'accompagnement des entreprises et des ménages en difficulté et ce, en phase avec les **valeurs de solidarité et de citoyenneté du Groupe**, notamment la **mobilisation des réseaux d'agences et de GAB afin d'assurer la distribution des aides servies par l'Etat au bénéfice de centaines de milliers de citoyens au Maroc**.
- BANK OF AFRICA, en **tête du classement « Retail & Specialised Banks Emerging Market » sur les 6 domaines de performance ESG** - Environnementale, Sociale et de Gouvernance. La Banque occupe ainsi la **1<sup>ère</sup> place dans le secteur bancaire des marchés émergents sur 95**, 2<sup>ème</sup> sur 851 dans la Région et 47<sup>ème</sup> dans le monde (65<sup>ème</sup> en 2019).

- Déploiement au cours du premier semestre 2020 de la **Charte de Responsabilité Sociétale Groupe au niveau des 15 filiales BOA**, sur la base des objectifs, plans d'actions et indicateurs de suivi.
- Lancement du programme **Women in Business** de financement et d'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin au Maroc, doté d'une **enveloppe de 20 millions d'euros**, facilitant l'accès au financement et l'assistance technique.
- Extension et assouplissement des lignes de financement durables **"Cap Valoris"** en partenariat avec la BEI et FMO, et **"Cap Bleu"** avec l'AFD ; outre le financement par BANK OF AFRICA de la première phase de construction du parc éolien de Taza.
- Contribution de BANK OF AFRICA en partenariat avec la BERD à la **stratégie de l'initiative Climate Action in Financial Institutions**, et à la **nouvelle Stratégie Finance Durable de l'Union Européenne**, et publication d'une **Cartographie Maroc** des besoins de financements prioritaires relatifs aux ODD - une **1<sup>ère</sup> dans le cadre de l'Initiative Positive Impact** de UNEP FI.
- Décoration de la présidente de la **Fondation BMCE Bank, Dr. Leïla Mezian-Benjelloun** en mars 2020 à Rabat, de l'insigne d'Officier de la Légion d'Honneur de la République française.
- Conclusion par la Fondation BMCE Bank de **partenariats avec l'Académie de Paris et l'institut Français au Maroc** afin de (i) renforcer la qualité de l'enseignement dans le réseau Medersat.com, (ii) appuyer la formation des superviseurs, (iii) renforcer la langue française au profit des enseignants des écoles de la Fondation BMCE Bank, et (iv) favoriser l'inscription des personnels à des parcours de formation à distance.
- Partenariat avec l'association Teach For Morocco**, membre de l'ONG internationale « Teach For All », basée à New York, en vertu duquel **TFM assurera l'enseignement préscolaire (moyenne et grande section) dans dix-huit écoles du réseau**.
- Taux de réussite moyen de 97,69%** en amélioration pour les écoles du réseau Medersat.com et ce, malgré les contraintes pédagogiques, techniques et sociales de la pandémie actuelle.

### RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

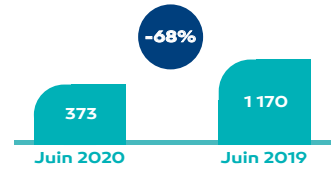
A FIN JUIN 2020 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE -HORS DON-



Maroc ● 48%  
 Afrique ● 46%  
 Europe ● 6%

## ACTIVITÉ CONSOLIDÉE -MDH-

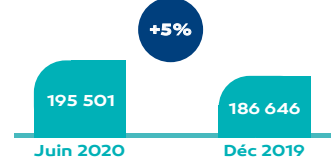
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE



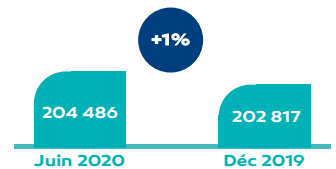
PRODUIT NET BANCAIRE



CRÉDITS

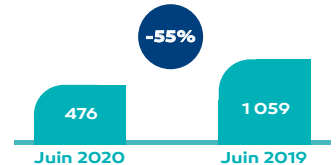


DÉPÔTS

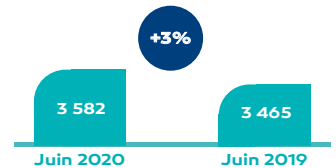


## ACTIVITÉ SOCIALE -MDH-

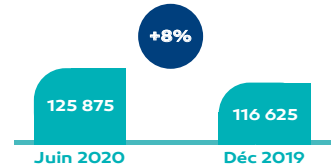
RÉSULTAT NET



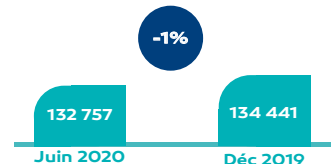
PRODUIT NET BANCAIRE



CRÉDITS



DÉPÔTS



Créée en 1959 et privatisée en 1995, BANK OF AFRICA est une banque universelle qui offre une palette de produits et services diversifiés à travers un réseau national de près de 704 agences. BANK OF AFRICA, troisième banque au Maroc en termes de parts de marché dépôts et crédits, est présente aujourd'hui dans une trentaine de pays en Afrique subsaharienne, en Europe et en Asie.

Les activités du Groupe BANK OF AFRICA s'articulent principalement autour des activités de banque commerciale, des services financiers spécialisés, des activités de gestion d'actifs et autres activités de banque d'affaires de même que sur les activités à l'international.

### **Le Groupe BANK OF AFRICA au Maroc**

Les activités du Groupe BANK OF AFRICA au Maroc intègrent :

- La Banque des Particuliers & Professionnels qui figure un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants.
- La Banque de l'Entreprise fédère les PME et les Grandes Entreprises

Il est à préciser que BANK OF AFRICA s'est engagée dans un programme de régionalisation visant le rapprochement du centre de décision du client et l'amélioration de l'efficacité commerciale de la Banque. Ainsi, le réseau de distribution de la Banque est désormais organisé par région, fédérant deux filières, à savoir les Particuliers/Professionnels et les Entreprises et disposant d'une large autonomie.

- La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est organisée en plusieurs lignes métiers intégrées, à savoir la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marché ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.
- Les Filiales Financières Spécialisées dans le but de promouvoir les synergies commerciales et fonctionnelles intra-groupe, les produits desdites filiales ayant vocation à être, pour l'essentiel, commercialisés à travers le Réseau : le crédit à la consommation, le leasing, la bancassurance, le factoring, la location longue durée. Une filiale en charge du recouvrement, RM Experts, a été instituée en 2010.

En vue d'améliorer la qualité de ses services BANK OF AFRICA a procédé en janvier 2019 à la création d'une nouvelle filiale qui couvre l'ensemble des services et traitement bancaires.

### **Le Groupe BANK OF AFRICA à l'international**

La dimension internationale du Groupe BANK OF AFRICA trouve son origine dans la vocation historique tournée vers le commerce extérieur. La Banque s'est très tôt ouverte sur le marché international avec une présence renforcée en Europe. En effet, elle a été la première banque marocaine à ouvrir une Agence à Paris en 1972. Les activités européennes du Groupe sont dirigées par BMCE International Holding (B.I.H) à Londres, Paris et Madrid, constituant la plate-forme du Groupe en Europe au service des investissements en Afrique.

En outre, la Banque dispose d'une vingtaine de bureaux de représentation dédiés notamment à l'activité des Marocains Résidant à l'Étranger. A cet effet, la Banque a créé BMCE EuroServices, une entité en charge de cette activité en synergie avec le Réseau Maroc et ce dans le cadre de la réorganisation de la plateforme Europe.

Le Groupe BANK OF AFRICA s'est également orienté vers le marché Africain dès la fin des années 80, suite à la contribution au redressement de la Banque de Développement du Mali, la première banque du pays, détenue à hauteur de 32,4%.

Pareillement, au Congo Brazzaville, le Groupe BANK OF AFRICA a pris, en 2003, une participation de 37% dans La Congolaise de Banque qu'elle a restructurée et positionnée en leader incontesté dans son secteur.

Le développement du Groupe BANK OF AFRICA s'est accéléré en 2008, suite à l'acquisition d'une participation de 35% dans le capital du Groupe BOA présent dans dix huit pays. Cette participation est ramenée aujourd'hui à près de 73% du Groupe bancaire panafricain.





47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca  
Maroc



11, Avenue Bir Kacem  
Souissi  
10 000 Rabat - Maroc

**GROUPE BANK OF AFRICA BMCE GROUP**  
**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES**  
**AU 30 JUIN 2020**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA BMCE GROUP et ses filiales (Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP) comprenant l'état de la situation financière consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 27.072.997, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 857.975. Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le Conseil d'Administration le 25 septembre 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA BMCE GROUP dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de datations, pour un montant total de 4,7 milliards de dirhams au 30 Juin 2020. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers, et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 30 Juin 2020.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP établis au 30 juin 2020, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe relative aux effets de la pandémie de Covid-19 sur la situation intermédiaire au 30 juin 2020.

Casablanca, le 25 septembre 2020

**Les commissaires aux Comptes**



## I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES

### 1.1. BILAN CONSOLIDE

Les états financiers consolidés au 30 juin 2020 ont été approuvés par le conseil d'administration tenu en date du 25 Septembre 2020.

ACTIF IFRS	Note	30/06/20	31/12/19
<b>Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>4.1</b>	<b>13 305 162</b>	<b>14 450 591</b>
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>		-	-
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	4.2	39 940 740	29 913 430
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	2 047 007	794 295
<b>Instruments dérivés de couverture</b>		-	-
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>		-	-
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	4.3	1 315 268	1 667 868
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4.3	4 515 667	4 446 599
<b>Titres au coût amorti</b>	<b>4.4</b>	<b>36 908 445</b>	<b>30 042 750</b>
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti</b>	<b>4.5</b>	<b>20 876 362</b>	<b>22 403 739</b>
<b>Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti</b>	<b>4.5</b>	<b>195 501 339</b>	<b>186 645 591</b>
<b>Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux</b>		-	-
<b>Placements des activités d'assurance</b>		-	-
<b>Actif d'impôt exigible</b>	<b>4.8</b>	<b>644 389</b>	<b>920 499</b>
<b>Actif d'impôt différé</b>	<b>4.8</b>	<b>2 267 602</b>	<b>1 767 563</b>
<b>Comptes de régularisation et autres actifs</b>	<b>4.9</b>	<b>8 782 413</b>	<b>6 631 296</b>
<b>Actifs non courants destinés à être cédés</b>		-	-
<b>Participations dans les entreprises mises en équivalence</b>	<b>4.10</b>	<b>955 636</b>	<b>930 990</b>
<b>Immuebles de placement</b>	<b>4.11</b>	<b>3 668 532</b>	<b>3 800 224</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4.11</b>	<b>9 271 952</b>	<b>9 222 503</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4.11</b>	<b>1 222 100</b>	<b>1 079 156</b>
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>4.12</b>	<b>1 032 114</b>	<b>1 032 114</b>
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>		<b>342 254 728</b>	<b>315 749 207</b>

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	Note	30/06/20	31/12/19
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		-	-
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>		-	-
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions		-	-
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
<b>Instruments dérivés de couverture</b>		-	-
<b>Titres de créance émis</b>	<b>4.7</b>	<b>13 606 967</b>	<b>16 346 393</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>4.5</b>	<b>64 668 254</b>	<b>45 071 844</b>
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>4.6</b>	<b>204 485 513</b>	<b>202 816 657</b>
<b>Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux</b>		-	-
<b>Passif d'impôt courant</b>	<b>4.8</b>	<b>950 250</b>	<b>1 396 103</b>
<b>Passif d'impôt différé</b>	<b>4.8</b>	<b>1 206 803</b>	<b>1 179 957</b>
<b>Comptes de régularisation et autres passifs</b>	<b>4.9</b>	<b>19 535 869</b>	<b>10 379 406</b>
<b>Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés</b>		-	-
<b>Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance</b>		-	-
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>4.13</b>	<b>1 229 632</b>	<b>1 172 574</b>
<b>Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		-	-
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>4.6</b>	<b>9 498 443</b>	<b>9 590 170</b>
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>315 181 731</b>	<b>287 953 104</b>
<b>Capitaux propres</b>			
<b>Capital et réserves liées</b>		<b>18 860 215</b>	<b>18 473 069</b>
<b>Réserves consolidées</b>		-	-
- Part du groupe		1 909 799	1 474 765
- Part des minoritaires		4 325 015	4 149 154
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		-	-
- Part du groupe		609 869	618 563
- Part des minoritaires		510 124	504 535
<b>Résultat de l'exercice</b>		-	-
- Part du groupe		373 024	1 921 510
- Part des minoritaires		484 951	654 507
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES</b>		<b>27 072 997</b>	<b>27 796 103</b>
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>		<b>342 254 728</b>	<b>315 749 207</b>

(en milliers de DH)

## 1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Compte de Résultat IFRS	Note	juin-20	juin-19
Intérêts et produits assimilés		7 711 140	7 419 178
Intérêts et charges assimilées		-2 638 227	-2 556 964
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>2,1</b>	<b>5 072 913</b>	<b>4 862 214</b>
Commissions perçues		1 464 602	1 492 146
Commissions servies		-238 501	-208 136
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>2,2</b>	<b>1 226 101</b>	<b>1 284 010</b>
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
<b>Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeurs par résultat</b>	<b>2,3</b>	<b>383 582</b>	<b>311 607</b>
Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions		361 955	298 894
Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		21 627	12 713
<b>Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres</b>	<b>2,4</b>	<b>192 267</b>	<b>214 674</b>
Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables		-	12 611
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables		192 267	202 063
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financier à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat			
Produit net des activités d'assurance			
Produit net des autres activités	2,5	380 225	559 923
Charges des autres activités	2,5	-215 547	-253 875
<b>Produit net bancaire</b>		<b>7 039 541</b>	<b>6 978 553</b>
Charges générales d'exploitation	2,6	-4 282 369	-3 391 472
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2,6	-485 368	-463 010
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>		<b>2 271 804</b>	<b>3 124 071</b>
Coût du risque		-1 462 072	-872 271
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>809 732</b>	<b>2 251 800</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		56 662	42 787
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2,7	41 605	-8 378
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>907 999</b>	<b>2 286 209</b>
Impôt sur les résultats	2,8	-50 024	-649 994
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession			
<b>Résultat net</b>		<b>857 975</b>	<b>1 636 215</b>
Résultat Hors-groupe		484 951	465 785
<b>Résultat net - Part du groupe</b>		<b>373 024</b>	<b>1 170 430</b>

(en milliers de DH)



### 1.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 30/06/2020							
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2018 corrigés</b>	<b>1 794 634</b>	<b>12 571 140</b>	<b>0</b>	<b>4 499 659</b>	<b>-490 350</b>	<b>18 375 083</b>	<b>5 466 427</b>	<b>23 841 511</b>
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres d'ouverture 01.01.2019</b>	<b>1 794 634</b>	<b>12 571 140</b>	<b>0</b>	<b>4 499 659</b>	<b>-490 350</b>	<b>18 375 083</b>	<b>5 466 427</b>	<b>23 841 511</b>
Opérations sur capital	203 571	3 903 724		-445 698		3 661 597		3 661 597
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-897 317		-897 317	-600 722	-1 498 039
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>1 921 510</b>		<b>1 921 510</b>	<b>654 507</b>	<b>2 576 017</b>
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					67 246	67 246		67 246
Ecarts de conversion					-23 149	-23 149	-31 181	-54 330
<b>Gains ou pertes latents ou différés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>44 096</b>	<b>44 096</b>	<b>-31 181</b>	<b>12 915</b>
<b>Variation de périmètre</b>				<b>-170 937</b>		<b>-170 937</b>	<b>33 527</b>	<b>-137 410</b>
<b>Autres variations</b>				<b>-446 127</b>		<b>-446 127</b>	<b>-214 362</b>	<b>-660 489</b>
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2019</b>	<b>1 998 205</b>	<b>16 474 864</b>	<b>0</b>	<b>4 461 090</b>	<b>-446 253</b>	<b>22 487 906</b>	<b>5 308 196</b>	<b>27 796 102</b>
<b>Capitaux propres d'ouverture 01.01.2020</b>	<b>1 998 205</b>	<b>16 474 864</b>	<b>0</b>	<b>4 461 090</b>	<b>-446 253</b>	<b>22 487 906</b>	<b>5 308 196</b>	<b>27 796 102</b>
Opérations sur capital		387 146		-387 146		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-999 103		-999 103	-532 764	-1 531 867
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>373 024</b>		<b>373 024</b>	<b>484 951</b>	<b>857 975</b>
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					1 162	1 162		1 162
Ecarts de conversion					33 434	33 434	21 534	54 968
<b>Gains ou pertes latents ou différés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>34 596</b>	<b>34 596</b>	<b>21 534</b>	<b>56 130</b>
<b>Variation de périmètre</b>						<b>0</b>		<b>0</b>
<b>Autres variations</b>				<b>-143 516</b>		<b>-143 516</b>	<b>38 173</b>	<b>-105 343</b>
<b>Capitaux propres clôture 30.06.2020</b>	<b>1 998 205</b>	<b>16 862 010</b>	<b>0</b>	<b>3 304 349</b>	<b>-411 657</b>	<b>21 752 907</b>	<b>5 320 090</b>	<b>27 072 997</b>

### 1.4 ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	juin-20	déc.-19
<b>Résultat net</b>	<b>857 975</b>	<b>2 576 017</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>109 298</b>	<b>27 964</b>
Écarts de conversion	109 298	27 964
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Ecarts de réévaluation		
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>-66 084</b>	<b>68 026</b>
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis		
Éléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-66 084	68 026
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>43 215</b>	<b>95 990</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>901 190</b>	<b>2 672 007</b>
Part du groupe	363 524	2 006 084
Part des intérêts minoritaires	537 666	665 923

(en milliers de DH)

## 1.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2020

	NOTE	30/06/20	31/12/19
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>907 999</b>	<b>3 656 146</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2,6	486 464	956 552
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		40 706	118 603
+/- Dotations nettes aux provisions		1 368 170	693 860
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4.10	-56 661	-55 210
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		- 861 244	-507 520
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		-	-
+/- Autres mouvements		-1 141 635	34 548
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>		<b>-164 200</b>	<b>1 240 832</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		20 238 058	2 949 832
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		-18 326 805	1 762 667
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		-6 569 248	-9 109 225
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		8 001 044	600 504
- Impôts versés		-577 825	-1 131 214
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>		<b>2 765 224</b>	<b>-4 927 436</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>		<b>3 509 023</b>	<b>-30 458</b>
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		-72 289	22 037
+/- Flux liés aux immeubles de placement		121 900	-98 686
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		-600 724	-865 878
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-551 113</b>	<b>-942 527</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		-1 565 491	2 158 929
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-2 778 046	2 731 844
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>-4 343 537</b>	<b>4 890 773</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		-32 691	-33 948
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>-1 418 318</b>	<b>3 883 840</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>		<b>20 873 669</b>	<b>16 989 829</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	14 450 591	14 310 554
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		6 423 079	2 679 275
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>		<b>19 455 352</b>	<b>20 873 669</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	13 305 162	14 450 591
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		6 150 190	6 423 079
<b>Variation de la trésorerie nette</b>		<b>-1 418 318</b>	<b>3 883 840</b>

## 1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

### 1.6.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

#### 1.6.1.1. Principes de consolidation

##### a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;

La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;

Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.

Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

##### b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration (intégration globale ou mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 JUIN 2020, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

##### c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

### Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

### Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

### d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

#### Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

#### Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

#### Ecart d'acquisition

À la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

### **Evaluation de l'écart d'acquisition**

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;

Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.

La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

### **Acquisitions successives**

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

## **1.6.1.2. Actifs et passifs financiers**

### **a. Prêts et créances**

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **b. Titres**

#### **Catégories de titres**

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

Coût amorti ;

Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI ») ;

Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise

et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;

La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;

Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié:

d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou

d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

toujours évalués à la juste valeur par résultat,

sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

passif financier au coût amorti ;

passif financier à la juste valeur par résultat ;

passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat:

dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou

si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou

si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

## **Acquisitions et cessions temporaires**

### **Opérations de pension**

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

### **Opérations de prêts et emprunts de titres**

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

### **Date de comptabilisation des opérations sur titres**

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

## c. Opérations en devises

### Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

### d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

« Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.

« Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.

« Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui inclue notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque

de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

- le type d'instrument ;
- la note de risque de crédit ;
- le type de garantie ;
- la date de comptabilisation initiale ;
- la durée à courir jusqu'à l'échéance ;
- le secteur d'activité ;
- l'emplacement géographique de l'emprunteur ;
- la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;
- le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.



Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

#### **Probabilités de défaut (PD) :**

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêté.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, Bank Of Africa a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculé en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

#### **Pertes en cas de défaut (LGD)**

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc.), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

#### **Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)**

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dire d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,

Lors des évaluations ultérieures :

En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2

Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

#### **Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)**

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

#### **Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »**

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif. La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

#### **e. Dettes émises représentées par un titre**

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BANK OF AFRICA SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

#### **f. Actions propres**

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 JUIN 2020, le Groupe ne détient pas d'actions propres.

#### **g. Instruments dérivés**

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

#### **h. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».**

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

#### **i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers**

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

#### **j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers**

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

#### k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

#### i. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

#### 1.6.1.3. Immobilisations

##### a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la

reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

#### Matrice de décomposition retenue par BANK OF AFRICA

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

#### Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

#### b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le Groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

#### c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

#### 1.6.1.4. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

##### a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

###### Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

###### Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

##### b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

###### Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

###### Contrats de location simple

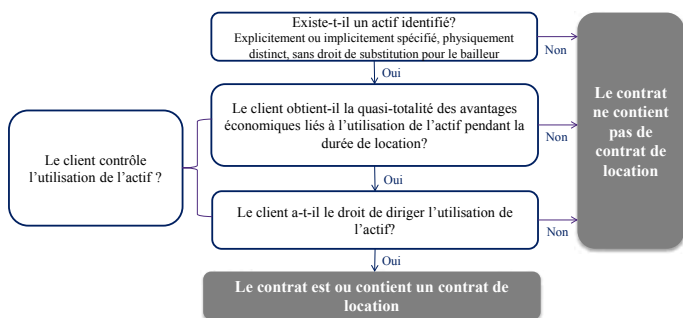
La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1er janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

###### Options retenues

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impacts capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

#### La durée retenue :

La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;

Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;

Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.



Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

#### 1.6.1.5. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 JUIN 2020 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

## 1.6.2. Avantages au personnel

### Classification des avantages au personnel

#### a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

#### b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

#### c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

#### d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

#### e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

### Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

#### a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

#### **b. Principes de comptabilisation**

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;

le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;

le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;

l'effet des réductions et liquidations de régimes

#### **1.6.3. Paiement à base d'actions**

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur

la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BANK OF AFRICA sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

#### **1.6.4. Provisions de passif**

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

obligation actuelle envers un tiers.

Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.

fabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

#### **1.6.5. Impôt exigible et différé :**

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement



d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

#### **L'interprétation IFRIC 23 :**

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou

Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2019.

#### **1.6.6. Tableau des flux de trésorerie**

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés

par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers évalués au coût amorti et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

#### **1.6.7. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers**

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;

Les provisions pour les avantages au personnel ;

La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

## II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2020

### 2.1. MARGE D'INTERETS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux instruments de dettes.

	juin-20			juin-19		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>5 359 548</b>	<b>1 363 845</b>	<b>3 995 702</b>	<b>5 283 341</b>	<b>1 360 701</b>	<b>3 922 640</b>
Comptes et prêts/emprunts	4 967 428	1 342 176	3 625 251	4 946 618	1 347 144	3 599 474
Opérations de pensions	0	21 669	-21 669	0	13 557	-13 557
Opérations de location-financement	392 120	0	392 120	336 723	0	336 723
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>658 003</b>	<b>838 502</b>	<b>-180 499</b>	<b>636 005</b>	<b>793 851</b>	<b>-157 846</b>
Comptes et prêts/emprunts	543 327	653 009	-109 682	524 064	639 254	-115 190
Opérations de pensions	114 676	185 493	-70 817	111 941	154 597	-42 656
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>		<b>435 879</b>	<b>-435 879</b>		<b>402 412</b>	<b>-402 412</b>
<b>Instruments à la juste valeur sur capitaux propres</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Instruments de dette</b>	<b>1 693 589</b>		<b>1 693 589</b>	<b>1 499 832</b>		<b>1 499 832</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU AS-SIMILÉS</b>	<b>7 711 140</b>	<b>2 638 227</b>	<b>5 072 914</b>	<b>7 419 178</b>	<b>2 556 964</b>	<b>4 862 214</b>

(En milliers de DH)

### 2.2. COMMISSIONS NETTES

	juin-20			juin-19		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>1 104 787</b>	<b>91 104</b>	<b>1 013 683</b>	<b>1 082 447</b>	<b>99 561</b>	<b>982 886</b>
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	790 093		790 093	735 416		735 416
sur titres	92 834	40 900	51 934	104 211	31 792	72 419
de change	221 860	50 204	171 656	242 820	67 769	175 051
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>359 815</b>	<b>147 397</b>	<b>212 418</b>	<b>409 699</b>	<b>108 575</b>	<b>301 124</b>
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	168 661	39 395	129 266	200 159	38 641	161 518
Assurance			-			-
Autres	191 154	108 002	83 152	209 540	69 934	139 606
<b>Produits nets de commissions</b>	<b>1 464 602</b>	<b>238 501</b>	<b>1 226 101</b>	<b>1 492 146</b>	<b>208 136</b>	<b>1 284 010</b>

(En milliers de DH)

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

### 2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négocié.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché.

	juin-20			juin-19		
	Sur actifs de transactions	Sur autres actifs à la juste valeur par résultat	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	476 051	21 626	497 677	342 219	12 713	354 932
Instruments financiers dérivés	-114 096	0	-114 096	-43 325	0	-43 325
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
<b>TOTAL</b>	<b>361 955</b>	<b>21 626</b>	<b>383 581</b>	<b>298 894</b>	<b>12 713</b>	<b>311 607</b>

(En milliers de DH)

### 2.4. RÉMUNÉRATIONS DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS EN CP NON RECYCLABLES

	juin-20	juin-19
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables (Dividendes)	192 267	202 063
<b>TOTAL</b>	<b>192 267</b>	<b>202 063</b>

### 2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	juin-20			juin-19		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	104 462	58 549	45 913	126 168	60 115	66 053
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0			0
Divers autres produits et charges bancaires	195 908	150 698	45 210	268 885	163 282	105 603
Autres produits d'exploitation non bancaires	79 855	6 300	73 556	164 870	30 478	134 392
<b>TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES</b>	<b>380 225</b>	<b>215 547</b>	<b>164 679</b>	<b>559 923</b>	<b>253 875</b>	<b>306 048</b>

(En milliers de DH)

### 2.6. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	juin-20	juin-19
Charges de personnel	1 889 939	1 879 296
Impôts et taxes	140 283	147 820
Charges externes	2 173 060	1 272 928
Autres charges générales d'exploitation	79 087	91 428
Dotation aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	485 368	463 010
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>4 767 737</b>	<b>3 854 482</b>

(en milliers de DH)

## 2.7. COÛT DU RISQUE

	30/06/20	30/06/19
<b>Dotations nettes aux dépréciations</b>	<b>-1 410 914</b>	<b>-42 973</b>
<b>Bucket 1</b>	<b>40 996</b>	<b>-51 938</b>
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	9 744	1 715
Dont Prêts et créances à la clientèle	18 422	48 353
Dont Engagements hors bilan	14 167	-28 764
Dont Instruments de dettes	-1 336	-72 439
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable	-	-803
<b>Bucket 2</b>	<b>-609 879</b>	<b>82 348</b>
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	282	-
Dont Prêts et créances à la clientèle	-613 097	83 474
Dont Engagements hors bilan	1 838	-1 613
Dont Instruments de dettes	1 097	487
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable	-	-
<b>Bucket 3</b>	<b>-842 031</b>	<b>-73 383</b>
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-36 327	-
Dont Prêts et créances à la clientèle	-804 642	-71 110
Dont Engagements hors bilan	-1 062	-2 273
Dont Instruments de dettes	-	-
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable	-	-
Récupérations sur créances amorties	15 021	30 982
Pertes sur créances irrécouvrables	-55 123	-822 913
Autres	-11 056	-37 367
<b>Coût du risque</b>	<b>-1 462 072</b>	<b>-872 271</b>

## 2.8. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	juin-20	juin-19
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	38 709	4 412
Plus-values de cession	38 709	4 412
Moins-value de cession	-	-
Autres	2 896	-12 790
<b>Gains ou pertes sur autres actifs</b>	<b>41 605</b>	<b>-8 378</b>

## 2.9. IMPOTS SUR LES BENEFICES

### 2.9.1. Impôts courants et Impôts différés

	juin-20	déc-19
Impôts courants	644 389	920 499
Impôts différés	2 267 602	1 767 563
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>2 911 991</b>	<b>2 688 062</b>
Impôts courants	950 250	1 396 103
Impôts différés	1 206 803	1 179 957
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>2 157 053</b>	<b>2 576 060</b>

(en milliers de DH)

### 2.9.2. Charge nette de l'Impôts sur les bénéfices

	juin-20	juin-19
Charge d'impôts courants	-508 313	-629 349
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	458 289	-20 645
<b>Charges nette de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>-50 024</b>	<b>-649 994</b>

(en milliers de DH)

### 2.9.3. Le taux effectif d'impôt

	juin-20	juin-19
Résultat avant impôt	907 999	2 286 209
Charges d'impôt sur les bénéfices	- 50 024	-649 994
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>5,5%</b>	<b>28,4%</b>

(en milliers de DH)

### III. INFORMATION SECTORIELLE

L'information comptable et financière est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : BANK OF AFRICA
- Gestion d'actif : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Maghrébaïl, Maroc Factoring, Acmar
- Activités à l'International : BMCE International Holding, Banque de Développement du Mali, LCB Bank, BOA Group.

#### 3.1. RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	juin-20					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2 229 698	27 044	306 806	-1 865	2 511 230	5 072 914
Marge sur commissions	510 829	75 528	11 648		628 095	1 226 100
<b>Produits nets bancaires</b>	<b>3 088 612</b>	<b>156 992</b>	<b>325 133</b>	<b>44 048</b>	<b>3 424 756</b>	<b>7 039 541</b>
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-2 540 869	-129 801	-113 671	-40 952	-1 942 445	-4 767 738
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	<b>547 743</b>	<b>27 192</b>	<b>211 462</b>	<b>3 096</b>	<b>1 482 311</b>	<b>2 271 804</b>
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	133 174	-22 306	-49 294	-1 113	-110 485	-50 024
<b>Résultat Part du Groupe</b>	<b>-230 084</b>	<b>46 731</b>	<b>38 156</b>	<b>-6 463</b>	<b>524 684</b>	<b>373 024</b>

(en milliers de DH)

	juin-19					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2 006 550	42 520	343 903	-7 588	2 476 829	4 862 214
Marge sur commissions	606 449	77 309	12 739		587 513	1 284 010
<b>Produits nets bancaires</b>	<b>2 971 999</b>	<b>168 147</b>	<b>361 862</b>	<b>58 465</b>	<b>3 418 080</b>	<b>6 978 553</b>
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 600 306	-130 579	-131 129	-38 743	-1 953 725	-3 854 482
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	<b>1 371 693</b>	<b>37 568</b>	<b>230 733</b>	<b>19 722</b>	<b>1 464 355</b>	<b>3 124 071</b>
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-326 151	-23 084	-82 418	-6 611	-211 730	-649 994
<b>Résultat Part du Groupe</b>	<b>565 437</b>	<b>62 919</b>	<b>65 787</b>	<b>-5 091</b>	<b>481 378</b>	<b>1 170 430</b>

(en milliers de DH)



### 3.2. ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	juin-20					TOTAL
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	
<b>Total bilan</b>	<b>214 073 621</b>	<b>917 010</b>	<b>17 416 122</b>	<b>171 978</b>	<b>109 675 997</b>	<b>342 254 728</b>
<b>Elements d'actif</b>						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 840 273	9 036	22 386	16 977	2 942 263	<b>5 830 935</b>
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	127 343 376		16 127 681		52 030 282	<b>195 501 339</b>
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	39 940 740	151 648	861		1 894 498	<b>41 987 747</b>
Titres au coût amorti	8 483 763				28 424 682	<b>36 908 445</b>
<b>Elements du passif</b>						
Dettes envers la clientèle	132 630 282		909 373		70 945 858	<b>204 485 513</b>
Fonds propres	17 901 724	382 804	1 559 705	( 199 394)	7 428 158	<b>27 072 997</b>

(en milliers de DH)

	déc.-19					TOTAL
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	
<b>Total bilan</b>	<b>192 052 523</b>	<b>1 242 527</b>	<b>18 163 535</b>	<b>216 902</b>	<b>104 073 720</b>	<b>315 749 206</b>
<b>Elements d'actif</b>						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 763 938	10 470	20 768	20 621	3 298 671	6 114 467
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	118 488 373		16 783 701	1	51 373 516	186 645 591
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	29 913 430	110 161	861		683 273	30 707 725
Titres au coût amorti	4 410 000				25 632 750	30 042 750
<b>Elements du passif</b>						
Dettes envers la clientèle	134 325 817		949 775		67 541 065	202 816 657
Fonds propres	18 597 007	399 863	1 669 895	( 168 950)	7 298 292	27 796 107

(en milliers de DH)

#### IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2020

##### 4.1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX

	juin-20	déc-19
<b>Valeurs en caisse</b>	<b>3 876 517</b>	<b>4 281 536</b>
Banques centrales	9 323 966	10 097 007
Trésor public	100 007	67 333
Service des chèques postaux	4 672	4 715
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	9 428 645	10 169 055
<b>Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>13 305 162</b>	<b>14 450 591</b>

(en milliers de DH)

##### 4.2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	30/06/20			31/12/19		
	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>						
<b>Titres de créance négociables</b>	<b>26 069 583</b>	<b>-</b>	<b>26 069 583</b>	<b>17 130 180</b>	<b>-</b>	<b>17 130 180</b>
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	23 879 661		23 879 661	16 673 191		16 673 191
Autres titres de créances négociables	2 189 922		2 189 922	456 989		456 989
<b>Obligations</b>	<b>754 444</b>	<b>-</b>	<b>754 444</b>	<b>2 425 052</b>	<b>-</b>	<b>2 425 052</b>
Obligations d'Etat	627 039		627 039	1 285 666		1 285 666
Autres obligations	127 405		127 405	1 139 386		1 139 386
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>13 114 301</b>	<b>2 047 007</b>	<b>15 161 308</b>	<b>10 392 716</b>	<b>794 295</b>	<b>11 187 011</b>
<b>Opérations de pension</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Prêts</b>	-	-	-	-	-	-
aux établissements de crédit à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
<b>Instruments financiers dérivés de transaction</b>	<b>2 412</b>		<b>2 412</b>	<b>-34 518</b>	<b>-</b>	<b>-34 518</b>
Instruments dérivés de cours de change	2 412		2 412	-34 518		-10 215
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>	<b>39 940 740</b>	<b>2 047 007</b>	<b>41 987 747</b>	<b>29 913 430</b>	<b>794 295</b>	<b>30 707 725</b>
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>						
<b>Emprunts de titres et ventes à découvert</b>						
<b>Opérations de pension</b>						
<b>Emprunts</b>						
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
<b>Dettes représentées par un titre</b>						
<b>Instruments financiers dérivés de transactions</b>						
Instruments dérivés de cours de change						
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>						

### 4.3. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	30/06/20			31/12/19		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 315 268	836	-36 469	1 667 868	5 756	-986
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 515 667	1 639 241	-523 413	4 446 599	1 624 365	-528 048

(en milliers de DH)

### 4.4. TITRES AU COÛT AMORTI

	30-juin-20	31-déc-19
<b>Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales</b>	<b>7 863 307</b>	<b>6 666 681</b>
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	7 009 999	5 798 982
Autres Titres de Créances Négociables	853 309	867 699
<b>Obligations</b>	<b>29 293 725</b>	<b>23 625 022</b>
Obligations d'Etat	26 720 300	21 537 841
Autres Obligations	2 573 425	2 087 182
<b>Dépréciations</b>	<b>-248 587</b>	<b>-248 954</b>
<b>TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES EVALUES AU COUT AMORTI</b>	<b>36 908 445</b>	<b>30 042 750</b>

(en milliers de DH)

### 4.5. OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

#### PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI

	30-juin-20	31-déc-19
Comptes à vue	7 804 142	8 927 092
Prêts	13 174 519	12 522 277
<i>Dont prêts de trésorerie JJ</i>	<i>3 899 149</i>	<i>1 162 815</i>
Opérations de pension		1 058 308
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION</b>	<b>20 978 661</b>	<b>22 507 677</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-102 299	-103 938
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>20 876 362</b>	<b>22 403 739</b>

(en milliers de DH)

#### DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	30-juin-20	31-déc-19
Comptes à vue	3 466 364	3 722 868
Emprunts	38 996 987	28 000 311
<i>Dont emprunt de trésorerie JJ</i>	<i>2 111 833</i>	<i>982 242</i>
opérations de pension	22 204 902	13 348 666
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>64 668 254</b>	<b>45 071 844</b>

(en milliers de DH)

#### 4.6. PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

##### PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

	30-juin-20	31-déc-19
Comptes ordinaires débiteurs	23 748 196	22 366 723
Prêts consentis à la clientèle	155 187 630	149 857 647
Opérations de pension	17 312 791	13 272 162
Opérations de location-financement	14 990 752	15 393 383
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>211 239 369</b>	<b>200 889 916</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-15 738 029	-14 244 325
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>195 501 339</b>	<b>186 645 590</b>

(en milliers de DH)

##### VENTILATION DES CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30-juin-20	31-déc-19
Banque au Maroc	127 343 376	118 488 373
Services Financiers Spécialisés	16 127 681	16 783 701
Activités à l'international	52 030 282	51 373 516
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités	-	1,00
<b>Total en principal</b>	<b>195 501 339</b>	<b>186 645 590</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>195 501 339</b>	<b>186 645 590</b>

(en milliers de DH)

##### VENTILATION DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30-juin-20	31-déc-19
Maroc	143 471 057	135 272 075
Afrique	47 654 995	47 463 182
Europe	4 375 288	3 910 334
<b>Total en principal</b>	<b>195 501 339</b>	<b>186 645 591</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>195 501 339</b>	<b>186 645 591</b>

(en milliers de DH)

##### VENTILATION DES PRÊTS & CRÉANCES ET DES DÉPRECIATIONS PAR BUCKET

	30/06/20							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>1 318 843</b>	-	-	<b>1 318 843</b>	<b>3 575</b>	-	-	<b>3 575</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 318 843			1 318 843	3 575			3 575
<b>Actifs Financiers au coût amorti</b>	<b>234 262 633</b>	<b>16 614 515</b>	<b>18 497 913</b>	<b>269 375 061</b>	<b>1 500 165</b>	<b>2 913 254</b>	<b>11 675 496</b>	<b>16 088 914</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	20 924 064		54 597	20 978 661	44 968		57 330	102 298
Prêts et créances sur la clientèle	176 181 537	16 614 515	18 443 316	211 239 368	1 206 609	2 913 254	11 618 166	15 738 029
Titres de dettes	37 157 032			37 157 032	248 587	-		248 587
<b>Total Actif</b>	<b>235 581 476</b>	<b>16 614 515</b>	<b>18 497 913</b>	<b>270 693 904</b>	<b>1 503 740</b>	<b>2 913 254</b>	<b>11 675 496</b>	<b>16 092 489</b>
<b>Total Hors Bilan</b>	<b>42 810 808</b>	<b>107 012</b>	<b>127 894</b>	<b>43 045 714</b>	<b>163 850</b>	<b>1 096</b>	<b>98 254</b>	<b>263 200</b>

	31/12/19							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>1 670 649</b>	-	-	<b>1 670 649</b>	<b>2 781</b>	-	-	<b>2 781</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 670 649			1 670 649	2 781			2 781
<b>Actifs Financiers au coût amorti</b>	<b>221 226 961</b>	<b>15 371 015</b>	<b>17 091 320</b>	<b>253 689 296</b>	<b>1 516 007</b>	<b>2 301 870</b>	<b>10 779 341</b>	<b>14 597 218</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	22 452 542	-	55 134	22 507 676	42 491	-	61 447	103 938
Prêts et créances sur la clientèle	168 550 807	15 302 923	17 036 186	200 889 916	1 225 658	2 300 774	10 717 894	14 244 326
Titres de dettes	30 223 612	68 092		30 291 704	247 858	1 096		248 954
<b>Total Actif</b>	<b>222 897 610</b>	<b>15 371 015</b>	<b>17 091 320</b>	<b>255 359 945</b>	<b>1 518 788</b>	<b>2 301 870</b>	<b>10 779 341</b>	<b>14 599 999</b>
<b>Total Hors Bilan</b>	<b>42 625 611</b>	<b>299 696</b>	<b>304 150</b>	<b>43 229 457</b>	<b>218 489</b>	<b>2 934</b>	<b>74 153</b>	<b>295 576</b>

#### DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	30-juin-20	31-déc-19
Comptes ordinaires créditeurs	115 948 251	110 457 223
Comptes à terme	33 806 470	37 779 950
Comptes d'épargne	39 699 609	38 630 433
Bons de caisse	4 605 896	5 160 093
Opérations de pension	1 515 016	841 915
Autres comptes créditeurs	8 910 271	9 947 043
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE</b>	<b>204 485 513</b>	<b>202 816 657</b>

(en milliers de DH)

#### VENTILATION DES CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30-juin-20	31-déc-19
Banque au Maroc	132 630 282	134 325 817
Services Financiers Spécialisés	909 373	949 775
Activités à l'international	70 945 858	67 541 065
Gestion d'actifs		
Autres Activités		
<b>Total en principal</b>	<b>204 485 513</b>	<b>202 816 657</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>204 485 513</b>	<b>202 816 657</b>

(en milliers de DH)

#### VENTILATION DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30-juin-20	31-déc-19
Maroc	133 539 655	135 275 592
Afrique	69 293 959	65 790 252
Europe	1 651 899	1 750 813
<b>Total en principal</b>	<b>204 485 513</b>	<b>202 816 657</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>204 485 513</b>	<b>202 816 657</b>

(en milliers de DH)

#### 4.7. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

	30-juin-20	31-déc-19
<b>Autres dettes représentées par un titre</b>	<b>13 606 967</b>	<b>16 346 393</b>
titres de créances négociables	13 106 967	15 846 393
emprunts obligataires	500 000	500 000
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>9 498 443</b>	<b>9 590 170</b>
Emprunt subordonnés	9 498 443	9 590 170
à durée déterminée	6 498 443	6 590 170
à durée indéterminée	3 000 000	3 000 000
<b>Titres subordonnés</b>		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
<b>Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>Total</b>	<b>23 105 410</b>	<b>25 936 563</b>

(en milliers de DH)

#### 4.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

	30-juin-20	31-déc-19
Impôts courants	644 389	920 499
impôts différés	2 267 602	1 767 563
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>2 911 991</b>	<b>2 688 062</b>
Impôts courants	950 250	1 396 103
impôts différés	1 206 803	1 179 957
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>2 157 053</b>	<b>2 576 060</b>

(en milliers de DH)

#### 4.9. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	30-juin-20	31-déc-19
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	154 345	144 667
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	76 939	38 429
Comptes d'encaissement	362 668	429 990
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	2 418 964	817 509
Debiteurs Divers	5 646 037	4 887 004
Comptes de liaison	123 459	313 697
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>8 782 413</b>	<b>6 631 296</b>
Dépôts de garantie reçus	9 456	9 252
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	7 924 560	749 006
Comptes d'encaissement	2 633 998	1 332 305
charges à payer et produits constatés d'avance	1 725 948	1 106 873
Autres créditeurs et passifs divers	7 241 907	7 181 970
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>19 535 869</b>	<b>10 379 405</b>

(en milliers de DH)

#### 4.10. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE

	30-juin-20	31-déc-19
Acmar	26 902	26 029
Banque de Développement du Mali	605 333	570 719
Eurafric	-19 942	-20 954
Africa Morocco Links	-12 319	-12 829
Société Conseil Ingénierie et Développement	150 335	148 073
Bank Al Tamwil Wal Inmaa	115 395	128 106
Participations dans Sociétés mises en équivalences chez BOA	89 933	91 845
<b>Participations dans les sociétés mises en équivalence</b>	<b>955 636</b>	<b>930 990</b>

#### Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

	Total du bilan Juin 2020	Produit net bancaire-chiffre d'affaires Juin 2020	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe Juin 2020
Acmar	606 725	85 082	4 362	872
Banque de Développement Du Mali	16 920 275	346 525	178 458	57 332
Africa Morocco Links	290 000	111 038	1 000	510
Eurafric	224 104	158 434	4 451	611
Société Conseil Ingénierie et Développement	635 571	114 261	5 815	2 262
Bank Al Tamwil Wal Inmaa	524 519	6 212	-24 925	-12 712

(en milliers de DH)

#### 4.11. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	30-juin-20			31-déc-19		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>16 722 318</b>	<b>7 450 366</b>	<b>9 271 952</b>	<b>16 399 314</b>	<b>7 176 811</b>	<b>9 222 503</b>
Terrains et constructions	5 235 382	839 947	4 395 435	5 206 424	749 254	4 457 170
Equipement, Mobilier, Installations	4 738 583	3 050 017	1 688 566	4 738 934	3 036 637	1 702 297
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	6 748 353	3 560 402	3 187 951	6 453 955	3 390 920	3 063 036
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 695 930</b>	<b>1 473 830</b>	<b>1 222 100</b>	<b>2 510 479</b>	<b>1 431 323</b>	<b>1 079 156</b>
Logiciels informatiques acquis	1 852 823	1 180 038	672 785	1 635 013	1 126 441	508 571
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	843 107	293 792	549 315	875 466	304 881	570 585
<b>Immeubles de placements</b>	<b>3 802 048</b>	<b>133 516</b>	<b>3 668 532</b>	<b>3 926 892</b>	<b>126 668</b>	<b>3 800 224</b>

(en milliers de DH)

#### CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

Détail des charges des contrats de location	30/06/20
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-26 353
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-120 839

#### ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	30/06/20	31/12/19
Immobilisations corporelles	9 271 952	9 222 503
Dont droits d'utilisation	1 059 385	1 190 571

#### PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

Passifs au titre de la dette locative	30/06/20	31/12/19
Compte de régularisation et autres passifs	19 535 869	10 379 406
Dont dette locative	1 058 042	1 199 456



#### 4.12. ECARTS D'ACQUISITION

	30-juin-20	31-déc-19
<b>Valeur brute comptable en début de période</b>	<b>1 032 114</b>	<b>1 032 114</b>
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
<b>Valeur nette comptable en début de période</b>	<b>1 032 114</b>	<b>1 032 114</b>
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
<b>Valeur brute comptable en fin de période</b>	<b>1 032 114</b>	<b>1 032 114</b>
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>1 032 114</b>	<b>1 032 114</b>

(en milliers de DH)

Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	Valeur nette comptable 30/06/2020	Valeur nette comptable 31/12/2019
Maghrébaïl	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	184 978	184 978
Maroc Factoring	1 703	1 703
BMCE Capital Bourse	2 618	2 618
BMCE International (Madrid)	3 354	3 354
BANK OF AFRICA	711 976	711 976
LOCASOM	98 725	98 725
CID	14 555	14 555
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>1 032 114</b>	<b>1 032 114</b>

#### 4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	30-juin-20	31-déc-19
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	<b>1 172 573</b>	<b>1 039 395</b>
Dotations aux provisions	83 822	293 296
Reprises de provisions	-89 542	-165 979
Autres mouvements	62 779	5 862
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>1 229 632</b>	<b>1 172 573</b>

## V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

### 5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	30-juin-20	31-déc-19
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>12 247 143</b>	<b>11 977 829</b>
Aux établissements de crédit	2 321 633	1 709 943
A la clientèle	9 925 510	10 267 886
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>2 416 827</b>	<b>1 307 891</b>
des établissements de crédit	2 416 827	1 307 891
de la clientèle	-	-

#### » Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition d'un autre établissement de crédit des concours de trésorerie, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

#### » Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition de la clientèle des concours de trésorerie, tels les ouvertures de crédits confirmés et les engagements de substitution sur émission de titres.

#### » Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de financement reçus des autres établissements de crédit, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

### 5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	30-juin-20	31-déc-19
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>30 798 571</b>	<b>31 251 628</b>
D'ordre des établissements de crédit	10 166 829	10 465 226
D'ordre de la clientèle	20 631 743	20 786 402
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>128 446 436</b>	<b>87 615 861</b>
des établissements de crédit	126 262 214	85 858 844
de l'état et d'autres organismes de garantie	2 184 222	1 757 017

#### » Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un établissement de crédit si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

#### » Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions en faveur de l'administration publique, les cautions immobilières, etc.

#### » Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés

Cette rubrique recense les cautions, avals et autres garanties reçues d'établissements de crédit.

#### » Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers

Cette rubrique enregistre les garanties reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

## VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

### 6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

#### » Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BANK OF AFRICA (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

### 6.2. SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

#### 6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	juin-20	déc-19
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	494 355	464 981
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
<b>TOTAL</b>	<b>494 355</b>	<b>464 981</b>

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste « Provisions pour risques et charges » du Passif.

#### 6.2.2. Hypothèses de base des calculs

L'analyse de sensibilité appliquée sur les deux principales hypothèses actuarielles retenues pour les régimes de prestations (indemnités de fin de carrière, Médailles du travail) au 31 décembre 2019 ressort comme suit :

Hypothèses économiques		juin-2020
Taux d'actualisation		3,30%
Taux de croissance des salaires long terme (inflation Include)		3%
Taux de charges sociales patronales		10,96%
Hypothèses démographiques		
Modalités de départ en retraite		Départ Volontaire
Age de Départ en retraite		60 ans
Table de mortalité		PM 60/64 - PF 60/64

Le taux d'actualisation se base sur le taux de référence du marché secondaire des Bons du trésor (courbe des taux) – Duration : 22 ans environ.

### 6.2.3. Coût des régimes postérieurs à l'emploi

	juin-20	déc-19
Charge normal de l'exercice	-6 908	9 228
Charge d'intérêt	7 080	14 170
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	172	23 398
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

### 6.2.4. Evolution de la provision inscrite au bilan

	juin-20	déc-19
Dette actuarielle d'ouverture	<b>464 981</b>	<b>441 583</b>
Charge normale de l'exercice	17 335	33 600
Charge d'intérêt	7 080	14 170
Pertes / Gains actuariels	26 962	-
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	-24 243	-24 372
Indemnités supplémentaires		0
Autre	2 240	-
Dette actuarielle de clôture	<b>494 355</b>	<b>464 981</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

## VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

#### 7.1.1. Evolution du capital et résultat par action

	30/06/20	30/06/19
CAPITAL (EN MAD)	1 998 205 000	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	199 820 500	179 463 390
RÉSULTAT PART GROUPE (EN MAD)	373 024 257	1 170 431 617
Résultat par Action (EN MAD)	1,87	6,52
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN MAD)	1,87	6,52

#### 7.1.2. Evolution du capital

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2017	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2018	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2019	199 820 500	10	1 998 205 000
Nombres d'actions émises au 30 Juin 2020	199 820 500	10	1 998 205 000

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action ;

### 7.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BANK OF AFRICA	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	60,79%	60,79%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	37,00%	37,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	91,25%	77,65%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	51,00%	51,00%	M E E
BANK AL TAMWIL WAL INMAA	Banque Participative	51,00%	51,00%	M E E

BANK OF AFRICA détient 37% des droits de vote de la LCB Bank, et exerce un contrôle sur cette filiale répondant aux critères énoncés dans la norme IFRS 10.

Le pouvoir : BANK OF AFRICA puise ses droits effectifs à partir du mandat de gestion qui lui a été confié par les autres actionnaires. Elle dispose de la majorité au sein du conseil d'administration avec 3 administrateurs, suivie de l'Etat congolais qui dispose de deux administrateurs.

Les rendements : BANK OF AFRICA est exposé ou a droit aux bénéfices générés par la LCB Bank à hauteur des actions dont elle dispose.

Lien entre pouvoir et rendements : BANK OF AFRICA a la charge de nommer le sénior management de la LCB Bank, ainsi elle a la capacité d'influer sur les rendements de cette entité.

### 7.2.1. Relation entre les sociétés consolidées du Groupe

Relation entre BANK OF AFRICA et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation.

Bien entendu les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
<b>Actif</b>		
Prêts, avances et titres	26 215	11 546 927
Comptes ordinaires	-	1 468 183
Prêts	26 215	9 589 282
Titres		489 462
Opération de location financement		
Actif divers		13 828
<b>Total</b>	<b>26 215</b>	<b>11 560 755</b>
<b>Passif</b>		
Dépôts	46 898	10 864 913
Comptes ordinaires	42 464	1 469 913
Autres emprunts	4 434	9 395 001
Dettes représentées par un titre		681 586
Passif divers		14 256
<b>Total</b>	<b>46 898</b>	<b>11 560 755</b>
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		1 028 217
Engagements reçus		1 028 217

### 7.3.2. Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

(en milliers de DH)	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés	-757	-144 830
Intérêts et charges assimilés		174 077
Commissions (produits)		-139 156
Commissions (charges)		31 168
Prestations de services données		
Prestations de services reçues		
Loyers reçus	-3 712	-111 408
Autres		190 139

## Note sur les comptes consolidés

L'élaboration des comptes consolidés à fin juin 2020 a été réalisée dans un contexte mondial et national marqué par la propagation de la pandémie COVID 19. Cet événement a eu deux impacts directs sur les résultats du premier semestre :

### Traitement comptable du don COVID 19

Le Groupe BANK OF AFRICA s'est inscrit dans l'élan de solidarité nationale en contribuant à hauteur de 1 Milliard de Dirhams au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie COVID19.

Les résultats semestriels du Groupe BANK OF AFRICA intègrent ce montant dans les charges générales d'exploitation.

### Crise sanitaire et impact IFRS 9

Le Groupe BANK OF AFRICA applique les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) à ses comptes consolidés.

La norme IFRS 9 a introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues. Elle a introduit une classification avec 3 phases (buckets 1, 2 et 3) reposant notamment sur une définition du défaut (bucket 3) et un concept de dégradation significative du risque de crédit (déclenchement du passage du bucket 1 au bucket 2).

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui inclue notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Cette norme instaure un modèle de dépréciation qui exige de comptabiliser les pertes de crédit attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL ») sur les crédits et les instruments de dettes évalués au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables, sur les engagements de prêts et sur les contrats de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur, ainsi que sur les créances résultant de contrats de location et créances commerciales. Cette approche vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

Les pertes attendues sur les différents portefeuilles sont calculées en s'appuyant sur les trois principaux paramètres de risque modélisés à partir des données historiques disponibles par segment de portefeuille : la probabilité de défaut 'PD' à un an et à maturité, la perte en cas de défaut 'LGD' et le montant de l'exposition en cas de défaut 'EAD'. Des méthodes basées sur les pertes historiques sont retenues pour des portefeuilles appropriés.

Cette norme a par ailleurs été conçue pour être prospective (forward looking) et anticiper des événements futurs de défaut à la date de chaque arrêté. Des scénarios de forward looking sont ainsi intégrés dans les modèles de calcul des ECL.

Dans le contexte particulier de l'arrêté du 30 Juin 2020, BANK OF AFRICA BMCE Group a procédé à des ajustements, afin d'anticiper, estimer et piloter les impacts de la crise sanitaire actuelle.

Afin de faire évoluer le modèle IFRS 9 au vu des effets actuels sur l'économie marocaine, une révision des données prospectives et scénarios de « forward looking » a été effectuée en prenant en compte leurs effets sur les probabilités de défaut (PD). Cette révision s'est basée sur l'évolution des Ratings des secteurs économiques.

L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin juin 2020. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêts.

## **ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2020**

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété ainsi que celles du Dahir 1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n° 103-12 et conformément à la circulaire 4/W/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA BMCE GROUP comprenant le bilan, l'hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 28.834.913 dont un bénéfice net de KMAD 476.234, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le Conseil d'Administration le 25 septembre 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA BMCE GROUP dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de datations, pour un montant total de 4,7 milliards de dirhams au 30 Juin 2020. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers, et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 30 Juin 2020.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK OF AFRICA BMCE GROUP arrêtés au 30 Juin 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe relative aux effets de la pandémie de Covid-19 sur la situation intermédiaire au 30 juin 2020.

Casablanca, le 25 septembre 2020

### **Les commissaires aux Comptes**





## NOTE SUR LES COMPTES SOCIAUX

L'élaboration des comptes sociaux à fin juin 2020 a été réalisée dans un contexte mondial et national marqué par la propagation de la pandémie COVID 19.

Dans un élan national de solidarité et à l'instar des grandes institutions du pays BANK OF AFRICA a fait don de 1 milliard de dirhams au fonds de lutte contre le COVID 19. Les résultats semestriels sociaux de BANK OF AFRICA intègrent une charge non courante de 50% de ce don, soit un montant de 500 millions de dirhams.

BANK OF AFRICA a constitué une Provision pour Risques Généraux (PRG) sur ses comptes sociaux en prévisions des impacts de la crise sanitaire notamment pour la clientèle Retail. L'estimation de cette PRG s'est basée sur les informations à fin juin et sera actualisée tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire.

### 1 - PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.

1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la norme Comptable Générale.

1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.

1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.

1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.

Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.

1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :

- Principe de continuité d'exploitation.
- Principe de permanence des méthodes.
- Principe du coût historique.
- Principe de spécialisation des exercices.

- Principe de prudence.
- Principe de clarté.
- Principe d'importance significative.

### 2.1. PRESENTATION

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (la succursale Shanghai, succursale de Paris, et l'agence de Tanger off Shore).

Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

### 2.1. PRINCIPES GENERAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de BANK OF AFRICA est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

### 2.2. CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

#### Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors

bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

#### **Créances en souffrance sur la clientèle**

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
  - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,
  - Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
    - 20% pour les créances pré-douteuses,
    - 50% pour les créances douteuses,
    - 100% pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet. (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

### **2.3. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE**

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## **2.4. PORTEFEUILLES DE TITRES**

### **2.4.1 Présentation générale**

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

### **2.4.2 Titres de transaction**

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.
- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.
- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.
- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

### **2.4.3 Titres de placement**

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories « Titres de l'activité de portefeuille » et « Titres de participation et parts dans les entreprises liées » font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie « titres de placement » à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie « Titres d'investissement », il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

#### 2.4.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

#### 2.4.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la Banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

#### 2.4.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

### 2.5. LES OPERATIONS LIBELLEES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en

dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

### 2.6. LA CONVERSION DES ETATS FINANCIERS LIBELLES EN MONNAIE ETRANGERE

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

#### Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste «écart de conversion».

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

### 2.7. LES PROVISIONS POUR RISQUES GENERAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

### 2.8. LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	non amortissable
immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	non amortissables

## 2.9. CHARGES A REPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

## 2.10. PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

## 2.11. PRISE EN COMPTE DES INTERETS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES INTERETS

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

## Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

## 2.12. CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

## 2.13. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (Wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

<b>ACTIF</b>	<b>30/06/20</b>	<b>31/12/19</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 273 552	5 110 572
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	21 063 323	22 149 097
. A vue	8 433 294	7 698 907
. A terme	12 630 029	14 450 190
Créances sur la clientèle	125 875 127	116 625 100
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	39 195 219	35 594 227
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	21 202 642	22 104 094
. Crédits et financements participatifs immobiliers	40 591 210	40 527 424
. Autres crédits et financements participatifs	24 886 056	18 399 355
Créances acquises par affacturage	2 161 964	2 283 749
Titres de transaction et de placement	39 648 020	30 005 813
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	16 221 705	10 154 073
. Autres titres de créance	967 018	506 783
. Titres de propriété	22 382 070	19 267 730
. Certificats de Sukuks	77 227	77 227
Autres actifs	5 266 950	3 459 599
Titres d'investissement	8 463 599	4 375 064
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 782 761	2 125 081
. Autres titres de créance	4 680 838	2 249 983
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	10 645 792	10 691 682
. Participation dans les entreprises liées	8 622 991	8 630 476
. Autres titres de participation et emplois assimilés	2 022 801	2 061 206
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	197 122	192 807
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	197 036	191 147
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	503 980	410 050
Immobilisations corporelles	5 525 380	5 470 550
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>222 821 844</b>	<b>200 965 233</b>

(En milliers de dirhams)

<b>PASSIF</b>	<b>30/06/20</b>	<b>31/12/19</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	40 412 510	22 630 542
. A vue	3 089 572	1 932 813
. A terme	37 322 938	20 697 729
Dépôts de la clientèle	132 757 699	134 441 241
. Comptes à vue créditeurs	84 124 445	79 783 847
. Comptes d'épargne	24 674 959	24 562 835
. Dépôts à terme	18 289 346	23 723 341
. Autres comptes créditeurs	5 668 949	6 371 218
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	7 926 874	9 372 817
. Titres de créance négociables émis	7 426 874	8 872 817
. Emprunts obligataires émis	500 000	500 000
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	11 663 440	3 968 135
Provisions pour risques et charges	1 226 408	1 117 336
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	9 498 443	9 590 170
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	16 862 011	16 474 865
Capital	1 998 205	1 998 204
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	20	75
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	476 234	1 371 848
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>222 821 844</b>	<b>200 965 233</b>

(En milliers de dirhams)

<b>HORS BILAN</b>	<b>30/06/20</b>	<b>31/12/19</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>20 976 065</b>	<b>19 446 241</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	191 570	182 309
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 782 123	6 217 752
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 821 519	2 742 845
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 406 875	10 132 584
Titres achetés à réméré	78 357	78 357
Autres titres à livrer	1 695 621	92 394
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>15 205 558</b>	<b>13 300 541</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	13 173 942	11 315 888
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 965 229	1 984 260
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	66 387	393
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

<b>COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ACTIVITÉ SOCIALE</b>	<b>30/06/20</b>	<b>30/06/19</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>7 283 952</b>	<b>5 472 291</b>
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	440 641	357 910
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 694 911	2 713 413
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	268 469	235 149
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	582 440	623 544
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	15 760	8 307
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	550 371	614 633
Autres produits bancaires	2 731 360	919 335
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>3 701 786</b>	<b>2 007 134</b>
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	707 302	565 283
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	563 311	659 450
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	120 159	120 684
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	7 056	5 233
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	2 303 958	656 484
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 582 165</b>	<b>3 465 157</b>
Produits d'exploitation non bancaire	39 957	125 284
Charges d'exploitation non bancaire	13 050	27 470
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 705 647</b>	<b>1 741 142</b>
Charges de personnel	775 925	769 009
Impôts et taxes	52 310	64 614
Charges externes	731 073	771 446
Autres charges générales d'exploitation	645	5 799
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	145 694	130 274
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>737 954</b>	<b>1 218 257</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	552 826	446 482
Pertes sur créances irrécouvrables	21 690	670 074
Autres dotations aux provisions	163 438	101 701
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>104 002</b>	<b>795 161</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	63 489	774 311
Récupérations sur créances amorties	3 923	16 112
Autres reprises de provisions	36 590	4 738
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>1 269 474</b>	<b>1 398 733</b>
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	521 653	-
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>747 821</b>	<b>1 398 733</b>
Impôts sur les résultats	271 587	339 899
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>476 234</b>	<b>1 058 834</b>

<b>ÉTAT DES SOLDES DE GESTION</b>	<b>30/06/20</b>	<b>30/06/19</b>
(+) Intérêts et produits assimilés	3 404 020	3 306 472
(-) Intérêts et charges assimilées	1 390 772	1 345 418
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>2 013 248</b>	<b>1 961 054</b>
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
<b>MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	15 760	8 307
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	7 056	5 233
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et location</b>	<b>8 704</b>	<b>3 074</b>
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara (1)	-	-
(+) Commissions perçues	661 069	735 714
(-) Commissions servies	171 674	162 726
<b>Marge sur commissions (1)</b>	<b>489 395</b>	<b>572 988</b>
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	547 102	362 469
<b>(+) résultat des opérations sur titres de placement</b>	<b>56 766</b>	<b>-20 253</b>
(+) résultat des opérations de charge	130 914	139 182
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-114 096	-43 324
<b>Résultat des opérations de marché (1)</b>	<b>620 686</b>	<b>438 075</b>
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
<b>(+) Divers autres produits bancaires</b>	<b>582 472</b>	<b>623 544</b>
(-) Diverses autres charges bancaires	132 340	133 578
<b>(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 582 165</b>	<b>3 465 157</b>
<b>(+) résultat des opérations sur ommobilisation financières (2)</b>	<b>-40 322</b>	<b>12 864</b>
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	31 707	112 123
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	4 767	26 910
(-) Charges générales d'exploitation	1 705 647	1 741 141
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 863 136</b>	<b>1 822 093</b>
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-507 104	-326 133
<b>(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions</b>	<b>-86 557</b>	<b>-97 227</b>
Resultat courant	1 269 475	1 398 733
Resultat non courant	-521 653	-
(-) Impôts sur les résultats	271 588	339 899
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>476 234</b>	<b>1 058 834</b>

(En milliers de dirhams)

<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>30/06/20</b>	<b>30/06/19</b>
<b>(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>476 234</b>	<b>1 058 834</b>
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	145 694	130 274
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	52 814	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	107 374	84 556
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions (1)	12 523	264
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	3 949	46 574
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	8 250	13 161
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	8 281	561
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
<b>(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>765 675</b>	<b>1 214 226</b>
(-) Bénéfices distribués	-	-
<b>(+) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>765 675</b>	<b>1 214 226</b>

(En milliers de dirhams)



<b>TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>30/06/20</b>	<b>31/12/19</b>
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	6 638 969	10 452 239
(+) Récupérations sur créances amorties	3 923	30 543
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	39 957	190 578
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	4 355 294	4 940 728
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	13 050	63 685
(-) Charges générales d'exploitation versées	1 559 953	3 375 246
(-) Impôts sur les résultats versés	271 587	640 940
<b>I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>482 965</b>	<b>1 652 761</b>
<b>Variation des :</b>		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 085 774	-1 503 654
(+) Créances sur la clientèle	-9 128 242	-6 672 571
(+) Titres de transaction et de placement	-9 642 207	-4 824 869
(+) Autres actifs	-1 722 668	876 455
(-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-5 889	-39 881
(+) Immobilisations données en Ijara	-	-
(+) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	17 781 968	2 760 604
(+) Dépôts de la clientèle	-1 683 542	5 681 835
(+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
(+) Titres de créance émis	-1 445 943	776 851
(+) Autres passifs	6 692 642	-717 718
<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>1 931 893</b>	<b>-3 662 948</b>
<b>III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>2 414 858</b>	<b>-2 010 187</b>
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières (1) (4)	251 749	432 351
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)	123 900	179 800
(-) Acquisition d'immobilisations financières (1)	3 965 934	1 328 397
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	414 134	942 301
(+) Intérêts perçus	50 643	250
(+) Dividendes perçus	334	575 280
<b>IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-3 953 442</b>	<b>-1 083 017</b>
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	-	5 299
(+) Dépôts d'investissement reçus	-	-
(+) Emission d'actions	-	2 970 415
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)	-	-
(-) Intérêts versés	298 436	397 860
(-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement (3) (4)	-	-
(-) Dividendes versés	-	-
<b>V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-298 436</b>	<b>2 577 854</b>
<b>VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)</b>	<b>-1 837 020</b>	<b>-515 350</b>
<b>VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>5 110 572</b>	<b>5 625 922</b>
<b>VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>3 273 552</b>	<b>5 110 572</b>

(En milliers de dirhams)

(1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba

(2) Y compris IRR utilisées

(3) Y compris PER utilisées

(4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges

## CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Créances	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	TOTAL 30/06/2020	Total 31 / 12 / 2019
Comptes ordinaires débiteurs	1 547 473	316 095	1 630 795	4 413 122	7 907 485	10 664 369
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	1 029 412
Au jour le jour	-	-	-	-	-	1 029 412
A terme	-	-	-	-	-	-
Prêts de trésorerie	-	300 595	1 492 692	2 478 473	4 271 760	6 320 310
Au jour le jour	-	-	1 312 132	2 478 473	3 790 605	1 057 559
A terme	-	300 595	180 560	-	481 155	5 262 751
Prêts financiers	-	1 363 214	7 271 449	61 293	8 695 956	5 841 192
Autres créances	2 895 759	411 317	-	117 047	3 424 123	3 364 364
Intérêts courus à recevoir	373	29 481	7 199	495	37 548	40 017
Créances en souffrance	-	-	4	-	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>4 443 605</b>	<b>2 420 703</b>	<b>10 402 139</b>	<b>7 070 430</b>	<b>24 336 875</b>	<b>27 259 669</b>

(En milliers de dirhams)

## CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Créances	Secteur Public	Secteur Privé			TOTAL 30/06/2020	TOTAL 31 / 12 / 2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie	329 331	2 577 038	25 719 417	2 381 585	31 007 371	27 061 774
Comptes à vue débiteurs	300 415	2 527 038	13 406 415	1 676 180	17 910 048	16 713 954
Créances commerciales sur le Maroc	6 389	-	2 362 616	325 821	2 694 826	3 482 686
Crédits à l'exportation	-	-	363 939	252 552	616 491	1 051 531
Autres crédits de trésorerie	22 527	50 000	9 586 447	127 032	9 786 006	5 813 603
Crédits à la consommation	-	-	100	7 774 686	7 774 786	8 162 481
Crédits à l'équipement	4 810 749	519 404	14 128 810	1 438 109	20 897 072	21 817 758
Crédits Immobiliers	111 228	-	9 439 833	30 970 048	40 521 109	40 440 737
Autres crédits	2 000 000	17 326 591	2 014 833	50 199	21 391 623	15 264 242
Créances acquises par affacturage	1 782 294	-	379 670	-	2 161 964	2 283 749
Intérêts courus à recevoir	74 452	38 223	528 607	147 451	788 733	742 995
Créances en souffrance	-	-	1 146 306	2 348 128	3 494 433	3 135 112
Créances pré-douteuses	-	-	61 081	312 280	373 361	520 012
Créances douteuses	-	-	1 085 095	387 539	1 472 634	1 065 974
Créances compromises	-	-	130	1 648 309	1 648 439	1 549 126
<b>TOTAL</b>	<b>9 108 054</b>	<b>20 461 256</b>	<b>53 357 576</b>	<b>45 110 206</b>	<b>128 037 091</b>	<b>118 908 849</b>

(En milliers de dirhams)

## VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Émetteurs Privés		Total 30/06/2020	Total 31 / 12 / 2019
				Non Financiers		
<b>Titres cotés</b>	6 709	5 346 062	22 363 219	1 512 747	29 228 737	23 440 279
Bons du Trésor et valeurs assimilées		3 083 210			3 083 210	2 867 631
Obligations		2 262 852		1 500 604	3 763 456	1 308 057
Autres titres de créance					-	-
Titres de propriété	6 709		22 363 219	12 143	22 382 071	19 264 591
Certificats de Sukuks						
<b>Titres non cotés</b>	320 610	17 861 862	-	700 409	18 882 882	10 940 599
Bons du Trésor et valeurs assimilées		16 833 757			16 833 757	9 312 684
Obligations	291 390	-		669 853	961 242	998 208
Autres titres de créance	29 221	729 790		10 104	769 115	328 935
Titres de propriété					-	-
Certificats de Sukuks		77 227			77 227	77 227
Intérêts courus		221 088		20 452	241 541	223 545
<b>TOTAL</b>	<b>327 319</b>	<b>23 207 924</b>	<b>22 363 219</b>	<b>2 213 157</b>	<b>48 111 619</b>	<b>34 380 877</b>

(En milliers de dirhams)

## VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-value latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>Titres de transaction</b>	39 126 258	39 125 918	-	-	-	340
Bons du Trésor et valeurs assimilées	15 939 643	15 939 643	-	-	-	-
Obligations	84 400	84 400	-	-	-	-
Autres titres de créance	882 618	882 618	-	-	-	-
Titres de propriété	22 142 370	22 142 030	-	-	-	340
Certificats de Sukuks	77 227	77 227	-	-	-	-
<b>Titres de placement</b>	564 760	522 102	564 760	-	42 658	42 658
Bons du Trésor et valeurs assimilées	324 305	282 062	324 305	-	42 244	42 244
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété	240 455	240 041	240 455	-	414	414
<b>Titres d'investissement</b>	8 463 736	8 463 599	8 373 868	94 484	153 918	137
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 782 761	3 782 761	3 749 462	-	33 300	-
Obligations	4 640 299	4 640 299	4 614 302	94 484	120 481	-
Autres titres de créance	40 676	40 539	10 104	-	137	137
<b>TOTAL</b>	<b>48 154 754</b>	<b>48 111 619</b>	<b>8 938 628</b>	<b>94 484</b>	<b>196 575</b>	<b>43 135</b>

(En milliers de dirhams)

<b>DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31 / 12 / 2019</b>
<b>Instruments optionnels achetés</b>	<b>-2 048</b>	<b>-59 121</b>
<b>Opérations diverses sur titres</b>	<b>363 385</b>	<b>276 293</b>
<b>Débiteurs divers</b>	<b>789 585</b>	<b>1 066 599</b>
Sommes dues par l'État	626 952	912 464
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	109 251	107 590
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	53 383	46 545
<b>Valeurs et emplois divers</b>	<b>7 920</b>	<b>9 403</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>4 108 107</b>	<b>2 166 424</b>
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	154 370	54 670
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	154 370	54 670
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	158 290	176 716
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	123 459	313 697
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1 656 823	330 432
Produits à recevoir	1 014 010	321 662
Charges constatées d'avance	642 813	8 770
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	-	-
Autres comptes de régularisation	2 015 165	1 290 909
<b>Créances en souffrance sur opérations diverses</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 266 950</b>	<b>3 459 599</b>

(En milliers de dirhams)

**TITRES DE PARTICIPATION AU 30/06/2020**

(en milliers MAD)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
<b>TITRES DE PARTICIPATION</b>							
RADIO MEDITERRANEE	Audiovisuel	708 260	196 650 000	36,02	70 827	-	70 827
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest. de la place financière de Casablanca	500 000	400 000 000	12,50	50 000	-	50 000
TANGER MED ZONES	Sté d'aménagement	640 577	706 650 000	9,06	64 058	-	64 058
EMAT	Sté holding	80 473	8 047 300	100,00	30 365	30 365	-
FONCIERE EMERGENCE	Prom, Immobilier industriel et de services	363 935	400 214 174	8,06	37 057	-	37 057
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120 000	55 000 000	21,82	12 000	-	12 000
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109 990	98 200 000	11,20	11 000	-	11 000
Fonds de garantie de la commande publique	Fonds d'investissement	100 000	110 000 000	9,09	10 000	-	10 000
MOROCCAN INFORMATION TECHNO PARC CIE	Gest.Im.techno parc	56 500	46 000 000	12,28	5 650	-	5 650
BMCE Capital Real Estate	Gestion d'actifs immobiliers	12 495	5 000 000	24,99	1 250	-	1 250
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00	971	971	-
AFRICA_CO-DEVELOPMENT GROUP	Assurance	20 001	10 000 000	20,00	500	-	500
MITC CAPITAL	Gest. fonds MNF	4 000	2 000 000	20,00	400	400	-
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3 750	2 500 000	15,00	375	375	-
<b>511 Titres de participation</b>					<b>294 451</b>	<b>32 110</b>	<b>262 341</b>
<b>TITRES DES ENTREPRISES LIEES</b>							
BOA Group	Ets de crédit/étranger	435 192	93 154 535 €	72,41	2 950 706	-	2 950 706
BBI	Ets de crédit/étranger	157 659 285	157 659 285 €	100,00	1 880 087	-	1 880 087
STE SALAFIN	Crédit à la consommation	1 790 432	294 507 400	60,79	628 635	-	628 635
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26 000	2 600 000	100,00	450 000	-	450 000
MAGHREBAIL	Crédit bail	726 220	138 418 200	52,47	370 770	-	370 770
LOCASOM	Location Longue durée	784 768	83 042 900	94,50	336 882	-	336 882
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	1 632 000	320 000 000	51,00	163 200	30 000	133 200
O TOWER	Sté d'aménagement	9 600 000	2 000 000 000	48,00	698 580	-	698 580
BANK AL-TAMWEEL WA AL-INMA - BTI	Banque participative	2 040 000	400 000 000	51,00	204 000	-	204 000
BOA UGANDA	Ets de crédit/étranger	22 176 454	46 775 206 000 UGX	47,41	137 410	-	137 410
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	121 726	25 000 000 000 FCFA	32,38	137 438	-	137 438
HANOUBY	Distribution	76 486	16 767 900	45,60	121 815	121 815	-
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000	-	100 000
STE CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	155 437	40 000 000	38,85	90 192	-	90 192
CONGOLAISE DES BANQUES	Ets de crédit étranger	370 000	10 000 000 000 FCFA	37,00	76 548	-	76 548
RIYAD ALNOUR	Hôtellerie	3 000	300 000	100,00	78 357	-	78 357
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d'aménagement	2 499 997	500 000 000	50,00	62 500	-	62 500
MAROC FACTORING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00	51 817	-	51 817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116 000	11 600 000	100,00	46 591	-	46 591
EUROSERVICES	Ets financier	3 768	4 831 000 €	78	41 058	-	41 058
BMCE CASH	Ets financier	279 995	28 000 000	99,998	44 000	-	44 000
BMCE IMMOBILIER	SCI	200 000	20 000 000	100,00	29 700	-	29 700
RM EXPERT	Recouvrement créances	200 000	20 000 000	100,00	20 000	-	20 000
DOCUPRINT (STA)	Sté de service	50 000	5 000 000	100,00	19 000	-	19 000
ACMAR	Assurances et service	100 000	50 000 000	20,00	10 001	-	10 001
BMCE CAPITAL BOURSE (maroc inter titres)	Sté de bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750	-	6 750
STE FINANCIERE Italie	Société financière	600 000	600 000 EURO	100,00	6 538	6 538	-
BMCE CAPITAL GESTION (marfin)	Gestion OPCVM	250 000	25 000 000	100,00	6 443	-	6 443
Eurafric Informatique	Service Informatique	41 000	10 000 000	41,00	4 100	-	4 100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15 000	1 500 000	100,00	3 025	-	3 025
OPERATION GLOBAL SERVICES SA OGS	Sces Back-office	50 000	5 000 000	100,00	5 000	-	5 000
IT International service	Sté de service informatique	3 100	31 000 EURO	100,00	338	338	-
AKENZA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SAISS IMMO NEJMA	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MOHIT IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
IKAMAT TILILA	Promotion immobilière	1 000	100 000	100,00	0	-	0
BERLY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
ERRAHA NAKHIL	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
GOLEMPRIME IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
ISKANE PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
JASPE IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MAADEN SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MONET IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
NEROPRIM IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SALAM PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
VILLASBUGAN IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
DENIM PRIMERO 1	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
<b>512 Titres de participation dans les entreprises liées</b>					<b>8 781 682</b>	<b>158 691</b>	<b>8 622 991</b>

<b>TITRES DE L'ACTIVITE DU PORTEFEUILLE</b>								-
PROPARCO	Ets crédit multi-national	1 082 935	693 079 200 EUR	2,50	174 829	-	174 829	
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923 105	207 075 338 EUR	0,45	173 738	173 738	-	
E.S.I	Ets crédit /étranger	467 250	500 400 000 EUR	0,93	149 560	149 560	-	
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit /étranger	63 032	261 185 870 EUR	2,65	72 182	-	72 182	
AMETHIS FINANCE Luxembourg	Sté d'invest en capital à risque	4 503	214 778 488 EUR	2,10	49 059	-	49 059	
AMETHIS II	Sté d'invest en capital à risque	1 125	84 618 000 EUR	1,33	18 518	-	18 518	
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310 014	387 517 900	8,00	31 373	-	31 373	
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	150 000	75 000 000	20,00	15 000	7 566	7 434	
MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d'investissement	78 431	40 000 000	19,61	3 922	-	3 922	
SEAF MOROCCO GROWTH FUND		60 000	84 120 000	7,13	5 454	-	5 454	
BANQUE MAGHREBINE D'INVEST ET DU COMMERCE EXT	Ets crédit	6 000	150 000 000 USD	4,00	29 159	-	29 159	
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	107 500	150 000 000	7,17	10 750	5 395	5 355	
INMAA SA	Société de service	53 333	20 000 000	26,67	5 333	2 323	3 010	
AFREXIM BANK (African Import Export)	Ets crédit /étranger	30	506 300 000 USD	0,059	2 998	-	2 998	
FONDS MONETAIRE ARABE (ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	50	987 920 000 USD	0,03	2 916	-	2 916	
AZUR FUND	Fonds d'investissement	96 279	219 581 400	4,38	530	-	530	
FIROGEST	Fonds d'investissement	2 500	20 000 000	12,50	250	-	250	
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	588	1 000 000	5,88	59	-	59	
<b>515 Titres de l'activité de portefeuille</b>					<b>745 628</b>	<b>338 582</b>	<b>407 047</b>	
<b>AUTRES TITRES DE PARTICIPATION</b>								-
CFG GROUP	Banque d'investissement	285 065	542 889 900	5,25	103 997	-	103 997	
Mutandis SCA	Fonds d'investissement	832 458	799 673 700	10,41	96 807	-	96 807	
Mutandis AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	846 892	630 000 000	13,44	91 359	4 240	87 120	
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	106 667	800 000 000	13,33	60 000	-	60 000	
SOGEOS	Sté d'aménagement	46 216	35 000 000	13,20	4 622	-	4 622	
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 864	700 484 000	0,75	3 393	3 393	-	
SMAEX	Assurances et service	22 563	50 000 000	4,51	1 690	-	1 690	
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 450	1 450	-	
STE IMMOBILIERE SIEGE GPBM	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 267	-	1 267	
STE D'AMENAGEMENT DU PARC INDUSTRIE MAROCLÉAR	Sté d'aménagement	10 000	60 429 000	1,65	1 000	-	1 000	
STE IPE	Dépositaire central	803	100 000 000	4,02	803	-	803	
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Edition et impression	8 013	10 000 000	8,01	801	-	801	
GECOTEX	Développement local	5 000	31 000 000	1,61	500	-	500	
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500	500	-	
DAR ADDAMANE	Industrie	5 000	20 000 000	2,50	500	500	-	
PORNET	Organismes de garantie	1 922	75 000 000	0,64	481	481	-	
SINCOMAR	Service informatique	1 800	11 326 800	1,59	180	-	180	
SWIFT	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49	49	-	
DYAR AL MADINA	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	24	-	24	
RMA WATANYA	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	9	-	9	
RISMA	Assurances	5	1 796 170 800	0,00	2	-	2	
MEDI 1 TV	Tourisme	10	1 432 694 700	0,000	2	-	2	
<b>516-9 Autres titres de participation</b>	Audiovisuel	59 774	199 245 600	3,00	0	-	0	
Comptes courants d'associés								
RYAD ENNOUR					471 643	-	471 643	
FARACHA IMMO					302 918	-	302 918	
IT International Service ITIS					52 303	52 303	-	
AKENZA IMMO					46 940	-	46 940	
SUX HILL SECONDO					49 324	-	49 324	
SAISS IMMO NEJMA					36 481	-	36 481	
BMCE IMMOBILIER					38 000	-	38 000	
SUX HILL PRIMERO					25 790	-	25 790	
SUX HILL TERCIO					15 532	-	15 532	
MARTCO					1 500	1 500	-	
Siège G.P.B.M.					723	-	723	
ALLICOM MAROC					552	552	-	
HANOUTY					1 615	-	1 615	
MOHIT IMMO					5 504	-	5 504	
NOUACER CITY IMMO					33	-	33	
KRAKER IMMO					14	-	14	
BERLY IMMO					7	-	7	
ERRAHA NAKHIL					7	-	7	
GOLEMPRIME IMMO					7	-	7	
ISKANE PRIMERO					7	-	7	
JASPE IMMO					7	-	7	
MAADEN SECONDO					7	-	7	
MONET IMMO					7	-	7	
NEROPRIM IMMO					7	-	7	
SALAM PRIMERO					7	-	7	
VILLASBUGAN IMMO					7	-	7	
DENIM PRIMERO 1					7	-	7	
<b>514 Autres emplois assimilés</b>					<b>1 048 945</b>	<b>54 355</b>	<b>994 590</b>	
<b>Total Général</b>					<b>11 240 143</b>	<b>594 351</b>	<b>10 645 792</b>	

## CRÉANCES SUBORDONNÉES

	Montant			Dont entreprises liées et apparentées		
	30/06/20		31/12/19	30/06/20	31/12/19	
	Brut	Provisions	Net	Net	Net	
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	192 868	-	192 868	190 532	192 868	190 532
Créances subordonnées à la clientèle	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>192 868</b>	<b>-</b>	<b>192 868</b>	<b>190 532</b>	<b>192 868</b>	<b>190 532</b>

(En milliers de dirhams)

## IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Réajustement	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
						Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat</b>	<b>225 646</b>	<b>12 882</b>	<b>-</b>	<b>79</b>	<b>238 607</b>	<b>7 072</b>	<b>41 571</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>197 036</b>
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	6 459	-	-	79	6 538	16	1 295	-	-	-	5 243
Crédit-bail mobilier	74 000	5 099	-	-	79 099	5 233	36 630	-	-	-	42 469
Crédit-bail mobilier en cours	-	5 099	-	-	5 099	-	-	-	-	-	5 099
Crédit-bail mobilier loué	74 000	-	-	-	74 000	5 233	36 630	-	-	-	37 370
<b>Crédit-bail mobilier non loué après résiliation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Crédit-bail immobilier	145 188	7 783	-	-	152 970	1 823	3 646	-	-	-	149 324
Crédit-bail immobilier en cours	0	-	-	-	0	-	-	-	-	-	0
Crédit-bail immobilier loué	145 188	7 783	-	-	152 970	1 823	3 646	-	-	-	149 324
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation données en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>225 646</b>	<b>12 882</b>	<b>-</b>	<b>79</b>	<b>238 607</b>	<b>7 072</b>	<b>41 571</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>197 036</b>

(En milliers de dirhams)



**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice / Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions					Montant net à la fin de l'exercice
						Montant amortissement et/ou provision au début de l'exercice	Reclassement amortissement au cours de l'exercice / Autres variations	Dotations au titre de l'exercice	Montant amortissement sur immobilisation sortie	Cumul	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>951 333</b>	<b>-4 014</b>	<b>129 867</b>	<b>-</b>	<b>1 077 187</b>	<b>541 283</b>	<b>115</b>	<b>31 811</b>	<b>-</b>	<b>573 209</b>	<b>503 978</b>
Droit au bail	97 073	12	-	-	97 085	-	-	-	-	-	97 085
Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	854 260	-4 026	129 867	-	980 102	541 283	115	31 811	-	573 209	406 893
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 624 001</b>	<b>-33</b>	<b>321 558</b>	<b>154 689</b>	<b>9 790 838</b>	<b>4 153 451</b>	<b>72</b>	<b>113 884</b>	<b>1 949</b>	<b>4 265 457</b>	<b>5 525 380</b>
Immeubles d'exploitation	1 611 397	-	281 996	-	1 893 393	439 071	-	16 418	-	455 490	1 437 903
Terrain d'exploitation	238 940	-	3 160	-	242 100	-	-	-	-	-	242 100
Immeubles d'exploitation - Bureaux	1 372 457	-	278 836	-	1 651 293	439 071	-	16 418	-	455 490	1 195 803
Immeubles d'exploitation - Logements de fonctions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	1 974 246	-	20 663	32 789	1 962 120	1 673 220	31	31 169	-	1 704 420	257 700
Mobilier de bureau d'exploitation	555 920	-	9 884	32 789	533 016	392 735	11	8 523	-	401 269	131 747
Matériel de bureau d'exploitation	217 064	-	1 244	-	218 307	196 155	9	4 444	-	200 608	17 699
Matériel informatique	1 018 568	-	9 445	-	1 028 013	950 010	11	11 170	-	961 191	66 822
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	75 303	-	41	-	75 344	44 574	-	5 582	-	50 156	25 188
Autres matériel d'exploitation	107 392	-	48	-	107 440	89 746	-	1 450	-	91 196	16 244
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 196 257	-	17 823	-	2 214 080	1 732 396	41	48 000	-	1 780 437	433 643
Immobilisation corporelles hors exploitation	3 842 102	-33	1 077	121 900	3 721 246	308 764	-	18 296	1 949	325 110	3 396 135
Terrain hors exploitation	3 038 311	-	-	116 860	2 921 451	-	-	-	-	-	2 921 451
Immeubles hors exploitation	654 427	-	-	5 040	649 387	194 677	-	15 311	1 949	208 039	441 348
Mobilier et matériel hors exploitation	69 027	-	24	-	69 051	51 622	-	1 416	-	53 038	16 013
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	80 337	-33	1 053	-	81 357	62 465	-	1 569	-	64 034	17 323
<b>TOTAL</b>	<b>10 575 335</b>	<b>- 4 047</b>	<b>451 426</b>	<b>154 689</b>	<b>10 868 025</b>	<b>4 694 735</b>	<b>-</b>	<b>145 694</b>	<b>1 949</b>	<b>4 838 666</b>	<b>6 029 359</b>

(En milliers de dirhams)

## PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
15/01/2020	TERRAINS	115 600	-	115 600	115 600	-	-
20/01/2020	VILLA	6 300	1 949	4 351	8 300	3 949	-
		<b>121 900</b>	<b>1 949</b>	<b>119 951</b>	<b>123 900</b>	<b>3 949</b>	<b>-</b>

(En milliers de dirhams)

## DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Dettes	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2020	Total 31/12/2019
Comptes ordinaires créditeurs	-	61 907	436 679	926 143	1 424 729	1 272 908
Valeurs reçues en pension	20 626 387	557 184	-	1 021 172	22 204 743	13 347 665
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
A terme	20 626 387	557 184	-	1 021 172	22 204 743	13 347 665
Emprunts de trésorerie	4 296 000	1 673 042	3 976 529	2 373 125	12 318 696	5 372 224
Au jour le jour	-	1 400 847	-	263 993	1 664 840	659 904
Au jour le jour	4 296 000	272 195	3 976 529	2 109 132	10 653 856	4 712 320
Au jour le jour	-	-	690 403	3 224 146	3 914 549	1 475 820
A terme	9 212	399	27 603	485 975	523 189	1 140 072
Emprunts financiers	6 430	403	7 263	12 509	26 605	21 852
<b>TOTAL</b>	<b>24 938 029</b>	<b>2 292 935</b>	<b>5 138 477</b>	<b>8 043 070</b>	<b>40 412 510</b>	<b>22 630 542</b>

(En milliers de dirhams)

## DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2020	Total 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	2 200 575	1 736 409	17 767 113	62 408 962	84 113 059	79 773 107
Comptes d'épargne	-	-	-	24 598 948	24 598 948	24 486 071
Dépôts à terme	272 642	305 900	1 573 409	15 890 336	18 042 287	23 358 596
Autres comptes créditeurs	2 930 612	322 424	1 997 222	418 691	5 668 949	6 371 219
Intérêts courus à payer	4 031	4 424	23 950	302 051	334 457	452 248
<b>TOTAL</b>	<b>5 407 860</b>	<b>2 369 157</b>	<b>21 361 694</b>	<b>103 618 988</b>	<b>132 757 700</b>	<b>134 441 241</b>

(En milliers de dirhams)

## SITUATION DES CERTIFICATS DE DÉPOT AU 30 JUIN 2020

Ligne	Date début	Échéance	Taux	Volume
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	23/11/17	23/11/20	2,79%	134 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	18/12/17	18/12/20	3,00%	120 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	28/12/18	28/12/20	2,90%	60 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	28/03/19	28/03/21	2,76%	340 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	16/04/19	16/04/21	2,74%	805 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	30/04/19	30/04/21	2,71%	365 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	08/05/19	08/05/21	2,68%	15 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	02/08/19	31/07/20	2,60%	70 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	02/08/19	02/08/21	2,70%	160 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	09/09/19	07/09/20	2,58%	125 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	09/09/19	09/09/21	2,68%	50 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	09/09/19	09/09/22	2,76%	225 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	10/10/19	08/10/20	2,57%	200 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	15/10/19	13/10/20	2,57%	388 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	15/10/19	15/10/22	2,79%	765 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	03/12/19	01/12/20	2,58%	244 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	03/12/19	03/12/21	2,67%	350 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	03/12/19	03/12/22	2,75%	615 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	16/01/20	14/01/21	2,54%	200 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	16/01/20	16/01/23	2,72%	200 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	07/04/20	06/04/21	2,70%	150 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	07/04/20	07/07/20	2,60%	100 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	07/04/20	06/10/20	2,65%	500 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	27/05/20	26/05/21	2,75%	800 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	13/05/20	13/05/21	2,75%	350 000
			<b>TOTAL</b>	<b>7 331 000</b>

## DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

PASSIF	30/06/20	31/12/19
Instruments Optionnels Vendus	-11 041	-37 162
Opérations Diverses sur Titres	7 119 360	187 427
Créditeurs Divers	2 052 494	1 590 158
Sommes dues à l'État	777 704	1 232 875
Sommes dues aux organismes de prévoyance	48 154	45 153
Sommes diverses dues au personnel	119 596	178 784
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	999 114	12
Fournitures de biens et services	-10 081	418
Divers autres créditeurs	118 007	132 916
Comptes de Régularisation	2 502 628	2 227 712
Comptes d'ajustement des opérations du hors bilan	192 720	2 578
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	107 097	290 130
Charges à payer et produits constatés d'avance	295 022	281 298
Autres comptes de régularisation	1 907 788	1 653 706
<b>TOTAL</b>	<b>11 663 440</b>	<b>3 968 135</b>

(En milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/19	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/20
<b>Provisions déduites de l'Actif :</b>	<b>6 062 477</b>	<b>647 792</b>	<b>239 128</b>	<b>4 703</b>	<b>6 475 844</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	51 616	-	-	-	51 616
Créances sur la clientèle	5 294 334	552 056	63 489	163	5 783 064
Agios réservés	123 304	-	119 627	-	3 677
Titres de placements	42 962	42 922	43 489	603	42 998
Titres de participation et emplois assimilés	549 870	52 814	12 265	3 932	594 351
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	390	-	258	5	137
<b>Provisions inscrites au Passif :</b>	<b>1 117 335</b>	<b>111 394</b>	<b>2 324</b>	<b>2</b>	<b>1 226 407</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	12 488	770	-	-	13 258
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1 074 602	107 374	-	-	1 181 976
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	30 245	3 250	2 324	2	31 173
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 179 812</b>	<b>759 186</b>	<b>241 452</b>	<b>4 705</b>	<b>7 702 251</b>

DETTES SUBORDONNÉES						
Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur KMAD)
DH	150 000	1	6,95%	Perpétuel		150 000
DH	850 000	1	4,44%	Perpétuel		850 000
DH	950 000	1	4,30%	Perpétuel		950 000
DH	50 000	1	5,30%	Perpétuel		50 000
DH	160 000	1	6,18%	10 ans		160 000
DH	50 000	1	6,18%	10 ans		50 000
DH	790 000	1	3,70%	10 ans		790 000
DH	154 500	1	5,64%	10 ans		154 500
DH	845 500	1	3,51%	10 ans		845 500
DH	626 000	1	4,74%	10 ans		626 000
DH	1 374 000	1	3,40%	10 ans		1 374 000
DH	447 200	1	3,74%	10 ans		447 200
DH	78 900	1	3,74%	10 ans		78 900
DH	1 473 900	1	3,23%	10 ans		1 473 900
DH	200 000	1	7,05%	Perpétuel		200 000
DH	800 000	1	5,57%	Perpétuel		800 000
DH	400 000	1	3,29%	10 ans		400 000

<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>Encours 31/12/19</b>	<b>Affectation du résultat</b>	<b>Autres variations</b>	<b>Encours 30/06/20</b>
<b>ECARTS DE RÉÉVALUATION</b>	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	16 474 865	372 800	14 346	16 862 011
Réserve légale	460 306	-	-	460 306
Autres réserves	7 647 439	372 800	14 346	8 034 585
Primes d'émission, de fusion et d'apport	8 367 120	-	-	8 367 120
<b>Capital</b>	<b>1 998 205</b>	-	-	<b>1 998 205</b>
Capital appelé	1 998 205	-	-	1 998 205
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	74	-54	-	20
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 371 848	-1 371 848	-	476 234
<b>TOTAL</b>	<b>19 844 992</b>	<b>-999 102</b>	<b>14 346</b>	<b>19 336 470</b>

(En milliers de dirhams)

<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE</b>	<b>30/06/20</b>	<b>31/12/19</b>
Engagements de financement et de garantie donnés	19 202 087	19 275 490
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	191 570	182 310
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	191 570	182 310
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	6 782 123	6 217 752
Crédits documentaires import	2 289 111	2 538 217
Acceptations ou engagements de payer	424 323	766 203
Ouvertures de crédits confirmés	2 093 710	1 539 861
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	295	6 859
Autres engagements de financement donnés	4 975 168	1 366 613
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 821 519	2 742 845
Crédits documentaires export confirmés	10 865	3 942
Acceptations ou engagements de payer	122	3 503
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	760 461	492 334
Engagements en souffrance	2 050 071	2 243 066
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 406 875	10 132 583
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	6 254 958	6 321 773
Autres cautions et garanties données	3 151 916	3 810 810
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financement et de garantie reçus	15 139 171	13 300 148
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	13 173 943	11 315 888
Garanties de crédits	4 426 593	2 285 546
Autres garanties reçues	8 747 350	9 030 342
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 965 229	1 984 260
Garanties de crédits	1 965 229	1 135 773
Autres garanties reçues	-	848 487

(En milliers de dirhams)

<b>ENGAGEMENTS SUR TITRES</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Engagements donnés</b>	<b>1 773 978</b>
Titres achetés à réméré	78 357
Autres titres à livrer	1 695 621
<b>Engagements reçus</b>	<b>66 387</b>
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	66 387

(En milliers de dirhams)

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	Opérations de couverture		Autres opérations Succursale de Paris et TOS	
	30/06/20	31/12/19	30/06/20	31/12/19
Opérations de change à terme	24 384 099	26 050 310	-	-
Devises à recevoir	7 291 582	8 991 084	-	-
Dirhams à livrer	2 323 225	5 506 159	-	-
Devises à livrer	9 865 113	7 485 710	-	-
Dirhams à recevoir	4 904 179	4 067 357	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	2 773 141	2 593 504	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	1 500 505	1 512 474	527	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	22 014	-	16 654	5 001
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	81 061	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	1 169 560	1 081 030	-	-

(En milliers de dirhams)

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	10 938 138		
Autres titres	6 660 155		
Hypothèques	99 657 907		
Autres valeurs et sûretés réelles	229 119 420		
<b>TOTAL</b>	<b>346 375 620</b>		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	24 922 387		
Autres titres	776 934	BDT donnés en pension	
Hypothèques		Autres valeurs données en pension	
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>	<b>25 699 321</b>		

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE						
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	Total
<b>Actif</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 655 492	1 671 564	1 500 480	2 999 790	2 765 987	12 593 313
Créances sur la clientèle	19 146 398	9 677 399	12 500 245	33 033 377	32 818 927	107 176 346
Titres de créance	2 023 741	41 953	55 021	41 249		2 161 964
Créances subordonnées	9 518 515	194 759	4 847 129	4 844 176	6 324 969	25 729 549
Crédit-bail et assimilé					192 868	192 868
<b>TOTAL</b>	<b>34 344 146</b>	<b>11 585 675</b>	<b>18 902 875</b>	<b>40 918 593</b>	<b>41 909 883</b>	<b>147 661 172</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	28 930 924	6 131 153	301 401	1 062 381	870 478	37 296 336
Dettes envers la clientèle	6 793 727	9 867 124	24 613 468	1 017 658	349 259	42 641 236
Titres de créance émis	170 000	825 000	3 971 000	2 365 000	500 000	7 831 000
Emprunts subordonnés				2 000 000	7 400 000	9 400 000
<b>TOTAL</b>	<b>35 894 651</b>	<b>16 823 277</b>	<b>28 885 868</b>	<b>6 445 039</b>	<b>9 119 737</b>	<b>97 168 572</b>

(En milliers de dirhams)

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE				
Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 5% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
19	45 388 312	34 427 213	2 276 342	535 674

(En milliers de dirhams)

<b>VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE</b>		<b>Montant</b>
<b>ACTIF</b>		<b>46 349 914</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		106 653
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		24 274 578
Créances sur la clientèle		7 791 931
Titres de transaction et de placement et d'investissement		7 742 636
Autres actifs		812 142
Titres de participation et emplois assimilés		5 339 566
Créances subordonnées		192 868
Immobilisations données en crédit-bail et en location		86 618
Immobilisations incorporelles et corporelles		2 922
<b>PASSIF</b>		<b>34 151 410</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		27 285 641
Dépôts de la clientèle		6 744 759
Titres de créance émis		-
Autres passifs		121 010
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-
Dettes subordonnées		-
<b>HORS BILAN</b>		<b>-</b>
<b>Engagements donnés</b>		<b>4 491 010</b>
<b>Engagements reçus</b>		<b>1 239 410</b>

(En milliers de dirhams)

<b>MARGE D'INTÉRÊT</b>	<b>30/06/20</b>	<b>30/06/19</b>
<b>Intérêts perçus</b>	<b>3 404 020</b>	<b>3 306 472</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	440 641	357 910
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 694 911	2 713 413
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	268 469	235 149
<b>Intérêts servis</b>	<b>1 390 772</b>	<b>1 345 418</b>
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	707 302	565 284
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	563 311	659 450
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	120 159	120 684

(En milliers de dirhams)

<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE</b>	<b>30/06/20</b>		<b>31/12/19</b>	
	<b>Créances</b>	<b>Provisions</b>	<b>Créances</b>	<b>Provisions</b>
Créances pré-douteuses	418 306	44 946	583 342	63 330
Créances douteuses	2 805 465	1 332 831	2 123 458	1 057 483
Créances compromises	6 109 023	4 460 584	5 897 572	4 348 445
<b>TOTAL</b>	<b>9 332 794</b>	<b>5 838 361</b>	<b>8 604 372</b>	<b>5 469 259</b>

(En milliers de dirhams)

<b>PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ</b>	<b>30/06/20</b>	<b>30/06/19</b>
Titres de participation	11 440	14 630
Participations dans les entreprises liées	534 665	572 787
Titres de l'activité de portefeuille	223	2 812
Emplois assimilés	36 112	33 315
<b>TOTAL</b>	<b>582 440</b>	<b>623 544</b>

(En milliers de dirhams)

<b>COMMISSIONS</b>	<b>30/06/20</b>	<b>30/06/19</b>
<b>Commissions perçues</b>	<b>661 068</b>	<b>735 714</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	215 524	221 786
Sur opérations de change	110 697	121 081
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	21 062	22 594
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	9 616	8 587
Sur moyens de paiement	183 030	199 767
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	18 288	24 800
Sur autres prestations de service	102 851	137 099
<b>Commissions versées</b>	<b>171 674</b>	<b>162 726</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	-	-
Sur opérations de change	59 431	59 076
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
Sur produits dérivés	156	10
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	6 363	6 142
Sur moyens de paiement	39 071	38 382
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	-	-
Sur autres prestations de service	66 652	59 116

(En milliers de dirhams)

<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>30/06/20</b>	<b>30/06/19</b>
<b>Produits</b>	<b>2 620 631</b>	<b>798 254</b>
Gains sur les titres de transaction	829 483	460 062
Plus-value de cession sur titres de placement	57 558	3 915
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	43 489	10 300
Gains sur les produits dérivés	145 802	32 651
Gains sur les opérations de change	1 544 299	291 326
<b>Charges</b>	<b>1 999 944</b>	<b>360 179</b>
Pertes sur les titres de transaction	282 380	97 593
Moins-value de cession sur titres de placement	1 623	3 445
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	42 658	31 023
Pertes sur les produits dérivés	259 899	75 974
Pertes sur opérations de change	1 413 385	152 144
<b>Résultat</b>	<b>620 686</b>	<b>438 075</b>

(En milliers de dirhams)

<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>30/06/20</b>	<b>30/06/19</b>
Charges du personnel	775 925	769 009
Impôts et taxes	52 310	64 614
Charges externes	731 717	777 245
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	145 694	130 274

(En milliers de dirhams)



<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>30/06/20</b>	<b>30/06/19</b>
<b>Produits et charges</b>		
Autres produits et charges bancaires	427 402	262 851
Autres produits bancaires	2 731 360	919 335
Autres charges bancaires	2 303 958	656 484
<b>Produits et charges d'exploitaion non bancaire</b>	<b>26 907</b>	<b>97 814</b>
Produits d'exploitation non bancaire	39 957	125 284
Charges d'exploitation non bancaire	13 050	27 470
<b>Autres charges</b>		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	737 954	1 218 257
<b>Autres produits</b>		
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	104 002	795 161

(En milliers de dirhams)

### **PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL**

<b>I- Résultat Net Comptable</b>	<b>476 234</b>
Bénéfice net	
Perte nette	
<b>II- Réintégration fiscales</b>	<b>1 083 590</b>
1- Courantes	540 416
Charges non déductibles	434 666
Provision pour risques généraux	105 750
2- Non courantes	271 587
Impôts sur les sociétés	271 587
<b>III- Déductions fiscales</b>	<b>554 500</b>
1- Courantes	
Dividendes	554 500
2- Non courantes	
<b>VI- Résultat net fiscal</b>	<b>529 090</b>
Impôts sur les sociétés	
<b>VI- Résultat net fiscal</b>	
Reprise sur provisions pour investissements	

### **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPOTS**

	<b>Montant</b>
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 269 473
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	540 416
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	554 500
(=) Résultat courant théoriquement imposable	1 255 389
(-) Impôt théorique sur résultat courant	464 494
(=) Résultat courant après impôts	804 979
<b>II. Indications du régime fiscal et des avantages octroyés par les codes des investissements ou par des dispositions légales spécifiques</b>	

(En milliers de dirhams)

## DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Nature	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Declarations T.V.A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A- TVA collectée	97 223	296 637	305 072	88 788
B- TVA à récupérer	52 107	219 155	225 092	46 170
Sur charges	49 189	180 609	186 753	43 045
Sur immobilisations	2 919	38 545	38 339	3 125
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	45 116	77 483	79 980	42 618

(En milliers de dirhams)

## RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30 JUIN 2020

Montant du capital : 1 998 204 600

Montant du capital social souscrit non appelé : -

Valeur nominale des titres : 10,00

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)
		Exercice précédent	Exercice actuel		
<b>A- Actionnaires marocains</b>					
ROYALE MAROCAINE D'ASSURANCES	83, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	55 964 419	55 974 419	28,01%	28,01%
HOLDING BENJELLOUN MEZIAN	67-69, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	1 111 218	1 111 218	0,56%	0,56%
SOCIETE FINANCIERE DU CREDIT DU MAGHREB	67-69, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	1 746 960	1 746 960	0,87%	0,87%
FINANCECOM	81-83, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	11 580 100	11 580 100	5,80%	5,80%
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES	100, Boulevard Abdelmoumen-20340- Casablanca	7 803 996	7 803 996	3,91%	3,91%
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	Place Moulay El Hassan - ex Piétri -BP 408 - Rabat	16 556 383	16 506 383	8,26%	8,26%
Groupe MAMDA/MCMA	Angle Avenue Mohammed VI et rue Houmane El Fatouaki - Rabat	9 947 519	9 947 519	4,98%	4,98%
PERSONNEL BANK OF AFRICA		2 258 693	2 245 325	1,12%	1,12%
SBVC ET DIVERS		33 154 821	33 208 189	16,62%	16,62%
<b>TOTAL (1)</b>		<b>140 124 109</b>	<b>140 124 109</b>	<b>70,13%</b>	<b>70,13%</b>
<b>B- Actionnaires étrangers</b>					
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL	4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg - France	48 972 796	48 972 796	24,51%	24,51%
CDC GROUP PLC	123, Victoria Street, Londres SW1E 6DE, Royaume-Uni	10 723 555	10 723 555	5,37%	5,37%
<b>TOTAL (2)</b>		<b>59 696 351</b>	<b>59 696 351</b>	<b>29,87%</b>	<b>29,87%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>199 820 460</b>	<b>199 820 460</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
<b>Décision du : 23 Juin 2020</b>			
Report à nouveau	75	Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	999 102
Résultats net de l'exercice	1 371 848	Autres affectations	372 821
Prélèvement sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements	-		
<b>TOTAL A</b>	<b>1 371 923</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>1 371 923</b>

(En milliers de dirhams)

<b>RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES</b>	<b>30/06/20</b>	<b>31/12/19</b>	<b>31/12/18</b>
Capitaux Propres et Assimilés	28 834 913	29 435 162	25 294 339
Opérations et Résultats de l'Exercice			
Produit net bancaire	3 582 165	6 476 729	6 019 305
Résultat avant impôts	747 821	2 012 790	1 863 133
Impôts sur les résultats	271 587	640 940	519 477
Bénéfices distribués	999 102	897 317	897 317
Résultats non distribués	372 800	446 300	590 800
Résultat par Titre (en dirhams)			-
Résultat net par action ou part sociale	0,002	6,87	7,49
Bénéfice distribué par action ou part sociale	5	5	5
Personnel			-
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	775 925	1 631 096	1 603 716
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5 022	5 099	5 328

(En milliers de dirhams)

## DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

### I. DATATION

Date de clôture (1)	30/06/20
Date d'établissement des états de synthèse (2)	
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

### II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1<sup>ÈRE</sup> COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
	. Favorables
	. Défavorables

<b>EFFECTIFS</b>	<b>30/06/20</b>	<b>31/12/19</b>
Effectifs rémunérés	5 022	5 099
Effectifs utilisés	5 022	5 099
Effectifs équivalent plein temps	5 022	5 099
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	4 884	4 953
Employés (équivalent plein temps)	87	94
Dont effectifs employés à l'étranger	51	52

(En nombre)

<b>TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS AVEC DÉPÔTS</b>	<b>Nombre de comptes</b>		<b>Montants</b>	
	<b>30/06/20</b>	<b>31/12/19</b>	<b>30/06/20</b>	<b>31/12/19</b>
Titres dont l'établissement est dépositaire	38 530	38 343	214 759 508	227 531 051
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	93	92	115 367 339	108 546 820
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

(En milliers de dirhams)

<b>RÉSEAU</b>	<b>30/06/20</b>	<b>31/12/19</b>
Guichets permanents	719	735
Guichets périodiques	-	-
Guichets automatiques de banque	848	887
Succursales et agences à l'étranger	41	41
Bureaux de représentation à l'étranger	5	5

(En nombre)

<b>COMPTES DE LA CLIENTÈLE</b>	<b>30/06/20</b>	<b>31/12/19</b>
Comptes courants	124 738	122 624
Comptes chèques des MRE	227 517	238 666
Autres comptes chèques	1 319 380	1 317 982
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	813 200	832 251
Comptes à terme	8 415	9 016
Bons de caisse	1 259	1 549
Autres comptes de dépôts	-	-

(En nombre)

## ETATS DE SYNTHÈSE - ACTIVITÉ TANGER OFFSHORE

<b>ACTIF</b>	<b>30/06/20</b>	<b>31/12/19</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 019	2 332
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 559 271	5 894 899
. A vue	1 374 580	928 663
. A terme	6 184 691	4 966 236
Créances sur la clientèle	3 523 084	3 910 009
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	220 514	673 805
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	3 302 570	3 236 204
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-
. Autres crédits et financements participatifs	-	-
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	522 103	1 995 953
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	282 062	1 887 787
. Autres titres de créance	-	-
. Titres de propriété	240 041	108 166
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	1 067 097	505 802
Titres d'investissement	2 916 735	1 321 903
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	2 916 735	1 321 903
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Participation dans les entreprises liées	-	-
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	86 618	73 673
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	2 062	2 037
Immobilisations corporelles	860	812
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>15 678 849</b>	<b>13 707 423</b>

(En milliers de dirhams)

<b>PASSIF</b>	<b>30/06/20</b>	<b>31/12/19</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13 475 376	11 342 536
. A vue	2 258 414	524 440
. A terme	11 216 962	10 818 096
Dépôts de la clientèle	1 526 511	1 646 838
. Comptes à vue créditeurs	1 269 151	1 267 308
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	234 802	335 204
. Autres comptes créditeurs	22 558	44 326
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	-	-
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	495 757	462 790
Provisions pour risques et charges	567	565
Provisions réglées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	112 825	112 079
Capital	4 860	4 797
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	62 953	137 819
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>15 678 849</b>	<b>13 707 423</b>

(En milliers de dirhams)

<b>HORS BILAN</b>	<b>30/06/20</b>	<b>31/12/19</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>537 583</b>	<b>658 167</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	2 801	7 869
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	426 665	544 923
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	108 117	105 375
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>1 179 479</b>	<b>1 620 849</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	634 578	1 082 837
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	544 901	538 012
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

(En milliers de dirhams)

<b>COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>30/06/20</b>	<b>30/06/19</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>827 717</b>	<b>319 951</b>
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	222 890	128 021
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	58 395	61 092
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	57 739	63 439
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	2 283	1 535
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	7 890	327
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	3 568	3 416
Autres produits bancaires	474 952	62 121
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>742 973</b>	<b>237 267</b>
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	224 023	123 104
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	3 071	7 217
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	515 879	106 946
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>84 743</b>	<b>82 684</b>
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 445</b>	<b>1 849</b>
Charges de personnel	1 811	1 430
Impôts et taxes	-	-
Charges externes	634	419
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>7</b>	<b>6</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	7	6
Autres dotations aux provisions	-	-
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>22 001</b>	<b>264</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	22 001	264
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>104 293</b>	<b>81 093</b>
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	2 751	-
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>101 542</b>	<b>81 093</b>
Impôts sur les résultats	38 588	28 947
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>62 953</b>	<b>52 147</b>

(En milliers de dirhams)

<b>ÉTAT DES SOLDES DE GESTION</b>	<b>30/06/20</b>	<b>30/06/19</b>
(+) Intérêts et produits assimilés	339 024	252 551
(-) Intérêts et charges assimilées	227 094	130 321
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>111 930</b>	<b>122 230</b>
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
<b>MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	7 890	328
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	-	-
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et location</b>	<b>7 890</b>	<b>328</b>
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
<b>Résultat des opérations d'Ijara (1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(+) Commissions perçues	3 861	3 671
(-) Commissions servies	169	806
<b>Marque sur commissions (1)</b>	<b>3 692</b>	<b>2 865</b>
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	-2 122	-20 063
(+) résultat des opérations sur titres de placement	56 766	-20 253
(+) résultat des opérations de charge	-93 828	-7 928
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-1 640	4 050
<b>Résultat des opérations de marché (1)</b>	<b>-40 824</b>	<b>-44 194</b>
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	2 283	1 535
(-) Diverses autres charges bancaires	228	79
<b>(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>84 743</b>	<b>82 685</b>
(+) résultat des opérations sur ommibilisation financières (2)	258	264
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Charges générales d'exploitation	2 445	1 849
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>82 556</b>	<b>81 100</b>
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-7	-6
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	21 743	-
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>104 292</b>	<b>81 094</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-2 752</b>	<b>-</b>
(-) Impôts sur les résultats	38 588	28 947
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>62 953</b>	<b>52 147</b>

(En milliers de dirhams)

<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>30/06/20</b>	<b>30/06/19</b>
+ Résultat net de l'exercice	62 953	52 147
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	258	263
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ Capacité d'autofinancement	62 694	51 884
- Bénéfices distribués	-	-
+ Autofinancement	62 694	51 884

(En milliers de dirhams)

## VIII - NOTE SUR LES RISQUES

### 8.1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

#### 8.1.1. Typologie des risques

##### 8.1.1.1. Risque de crédit

Inhérent à l'activité bancaire, le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut-être corrélée à d'autres catégories de risques.

##### 8.1.1.2. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte de valeur d'instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de leur volatilité et des corrélations entre eux. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d'intérêt, ainsi que les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tous les autres actifs.

##### 8.1.1.3. Risque global de liquidité et de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir faire face à ses flux de trésorerie ou ses besoins de collatéral au moment où ils sont dus et à un coût raisonnable.

##### 8.1.1.4. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

##### 8.1.1.5. Risque pays

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'événements indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations.

Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

#### 8.1.2. Organisation de la gestion des risques

##### 8.1.2.1. Les Instances relevant du Dispositif de Contrôle

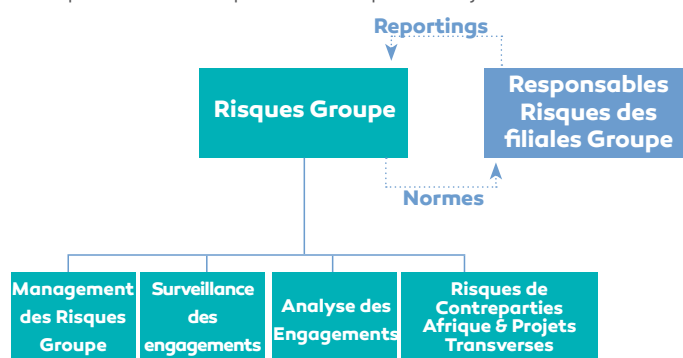
###### Direction Générale des Risques Groupe

L'une des missions attribuées à la Direction Générale des Risques Groupe est le renforcement de la surveillance et la maîtrise des risques de crédit, de marché, pays et opérationnels. Le Pôle prend ainsi en charge :

- La définition de la politique des risques du Groupe ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marché et aux risques opérationnels ;

La Direction Générale des Risques Groupe est composée de quatre Pôles :

- Management des Risques Groupe
- Surveillance des engagements
- Analyse des Engagements
- Risques de Contreparties Afrique & Projets Transverses



##### 8.1.2.2. Les instances de Gouvernance

###### • Comité Risques Groupe

Le Comité des Risques du Groupe BANK OF AFRICA est une instance émanant du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA, dont les prérogatives sont élargies aux filiales directes et indirectes intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Ce Comité assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière.

###### • Comités d'Audit et de Contrôle Interne Groupe

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe BANK OF AFRICA est une instance émanant du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA, dont les prérogatives sont élargies aux filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de contrôle interne, en veillant notamment à l'existence et le maintien d'un système de contrôle interne adapté à l'organisation du Groupe, la fiabilité des informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers, l'examen des comptes sociaux et consolidés avant leur soumission au Conseil d'Administration.



### • Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale Groupe est en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi.

Ce Comité, dont la périodicité est hebdomadaire, a pour principales missions le pilotage de l'activité de la Banque, la conduite des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques, le suivi du volet RH, la politique de communication commerciale, institutionnelle et financière.

### • Comité de Pilotage & Gestion des Risques Groupe

Issue du Comité de Direction Générale du Groupe BANK OF AFRICA, le Comité de Pilotage et Gestion des Risques l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels du dispositif de pilotage des risques du Groupe (Bank Of Africa S.A et de ses filiales directes et indirectes) et de la cohérence des activités du Groupe avec les Politiques des Risques et limites fixées.

Le Comité s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques (crédit, marché, pays et opérationnels) et de son adéquation avec le niveau de l'appétit pour le risque définie dans le cadre de la politique de gestion des risques.

#### 8.1.2.3. Les Comités de crédit

### • Comité de Crédit Sénior

Le Comité de Crédit Sénior examine et approuve hebdomadairement les demandes de crédits formulées par les clients de la Banque et du Groupe relevant de sa délégation. Les règles de fonctionnement et les pouvoirs diffèrent selon les niveaux des risques soumis, ainsi que la nature du segment du portefeuille de crédit concerné de la Banque qu'il soit Entreprise, Corporate ou Particuliers & Professionnels.

Le périmètre du Comité de Crédit couvre également les entités du Groupe. Il évalue et émet, à travers le Comité de Crédit Senior Entités du Groupe, des décisions sur la prise de risque sur certaines contreparties ou groupe de contrepartie du portefeuille bancaire et de négociation et ce, pour les activités au Maroc et à l'international pour les contreparties individuelles selon des seuils prédéfinis par filiale.

Il est présidé par le Président Directeur Général de la Banque et vice présidé par l'ADG Exécutif Groupe. Ce comité se réunit deux fois par semaine et regroupe les Seniors Managers de la Banque.

### • Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional (CCR) dispose de la délégation pour statuer sur les contreparties au niveau de la région en respect du schéma délégataire en vigueur. Il est tenu une fois par semaine. Les dates de tenue du CCR sont décidées par le Directeur Régional de chaque Région et communiquées à l'ensemble des membres.

#### 8.1.2.4. Le Comité de Surveillance des Engagements «CSE»

Dans le cadre du suivi du portefeuille, le comité de surveillance des Engagements «CSE» (central et régional) se réunit

mensuellement afin de suivre les actions de régularisation, de recouvrement et d'assainissement des différents comptes relevés en anomalie. Le comité examine également les dossiers éligibles à un déclassement et décide de leur sort.

La mise sous contrôle de la situation des Engagements est canalisée par des instances de suivi et de surveillance en quatre niveaux, dont trois au niveau central.

## 8.2. RISQUE DE CREDIT

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque.

Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties.

### 8.2.1. Circuit de décision de crédit

#### 8.2.1.1. Principes généraux

Le processus d'octroi au niveau de l'ensemble du Groupe BANK OF AFRICA répond au principe de la Troïka et repose sur les principes suivants :

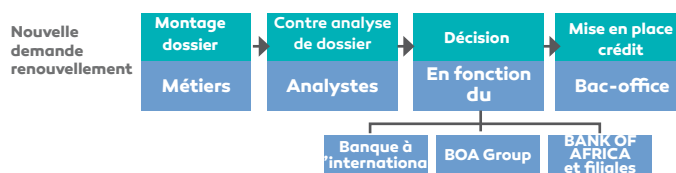
- L'ensemble des demandes de crédit suit le même processus d'octroi consistant à assurer le principe de la Troïka (à minima). Ainsi, au moins 3 personnes, dont impérativement une de la Filière Risques, doivent approuver toute demande de crédit sauf dans certains cas exceptionnels définis.

- La prise de décision, conjointe aux Filières Risques et Commerciale – avec au préalable une analyse contradictoire – s'exerce sur les dossiers accordés dans la délégation de pouvoirs aussi bien en local qu'en central, et ce dans une structure pyramidale à plusieurs niveaux, dont le niveau hiérarchique supérieur assure le rôle d'arbitre éventuel en l'absence de consensus.

- Recours à la procédure d'escalade (n+1) en cas de désaccord entre la filière Risque et la Filière Commerciale.

#### 8.2.1.2. Les structures

La vision globale du processus d'octroi de crédit est schématisée comme suit :



- Le montage du dossier de crédit incombe à la Filière Commerciale, chargée de la relation commerciale avec le client ;

- L'analyse contradictoire du dossier de crédit est réalisée par les Analystes crédit faisant partie de la Filière Risques de l'entité ;

- La prise de décision est conjointe aux Filières Risques et Commerciale, selon leurs niveaux de délégations respectifs ;
- La mise en place du crédit est effectuée par un back-office, structure indépendante des Filières Risques et Commerciale.

### 8.2.1.3. La prise de décision et le choix des circuits

Afin de faciliter l'exercice de notification, le principe d'une seule décision pour chaque proposition de crédit présentée doit être respecté.

Les décisions de crédit sont prises soit par circulation de dossier, soit par tenue d'un Comité de Crédit, via un processus manuel ou électronique.

### 8.2.1.4. La délégation

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un système de délégation qui prend sa source dans les pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration d'une entité à des collaborateurs ou groupes de collaborateurs, dans les limites qu'il estime opportunes.

La délégation peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation, des volumes, des produits et des risques.

La délégation de pouvoir aux collaborateurs est intuitu personae sur la base de leurs capacités de jugement, expériences, compétences personnelles et professionnelles et formations.

### 8.2.1.5. Les règles d'approbation

La décision d'octroi de crédit est soumise à l'appréciation de la Troïka ou des Comités de crédit selon les niveaux d'approbation.

Le système des délégations de crédit en vigueur définit le nombre de niveaux de décision suivants:

- Un premier niveau local au sein de chaque filiale ;
- Un niveau de HUB (BOA Groupe et Banque à l'International) ;
- Un niveau Central au niveau de BANK OF AFRICA.

Le niveau local au sein de l'entité peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation de l'entité, des volumes, des produits et des risques.

### 8.2.1.6. La composition d'un dossier de crédit

Toute demande de mise en place d'une ligne de crédit doit satisfaire aux conditions d'éligibilité du produit conformément aux fiches signalétiques de chaque produit de crédit. Toute décision de crédit est prise sur la base d'un dossier de crédit standard dont le format est défini en liaison avec la Filière Commerciale et la Filière Risques concernées et en coordination avec le Pôle Risques Groupe.

Un dossier de crédit est préparé pour chaque contrepartie ou transaction sur laquelle l'entité souhaite s'engager, ou sur laquelle l'entité est engagée dans le cas d'une revue annuelle ou d'un renouvellement et ce, sur la base des documents communiqués par le client tels que précisés dans les check-lists produits.

La check-list des documents à communiquer par le client et le canevas d'analyse sont homogènes au niveau du groupe et ils sont cadrés selon la nature des crédits. Le contenu d'un dossier de crédit doit fournir aux décisionnaires les informations et analyses qualitatives et quantitatives requises pour permettre la décision de crédit.

La Filière Commerciale en charge de la préparation du dossier de crédit est responsable de son contenu.

Le dossier de crédit reste le seul document de référence à toute prise de décision de crédit ; il doit être revêtu de toutes les signatures ou visas garantissant la qualité de son instruction au niveau voulu de la chaîne des responsabilités.

## 8.3. DISPOSITIF DE NOTATION

BANK OF AFRICA dispose d'un outil de notation interne couvrant plusieurs segments de clientèle.

### 8.3.1. Principes directeurs de la notation

#### 8.3.1.1. Unicité de la notation

La notation est établie pour chaque client, chaque client étant entendu comme un code tiers Groupe. Le processus de notation est ainsi réalisé pour chaque code tiers Groupe de telle manière à ce qu'un tiers ait une, et une seule note. Ainsi, BANK OF AFRICA s'assure de l'unicité de la note pour chaque contrepartie évaluée.

#### 8.3.1.2. Intégrité de la notation

Selon les principes réglementaires, les attributions de notations et leurs révisions périodiques doivent être réalisées ou approuvées par une partie qui ne bénéficie pas directement de l'octroi du crédit. Cette notion d'intégrité de la note est un élément central de la charte de gestion des risques de crédit qui doit permettre de renforcer et d'encourager l'indépendance du processus de notation.

#### 8.3.1.3. Singularité de la notation

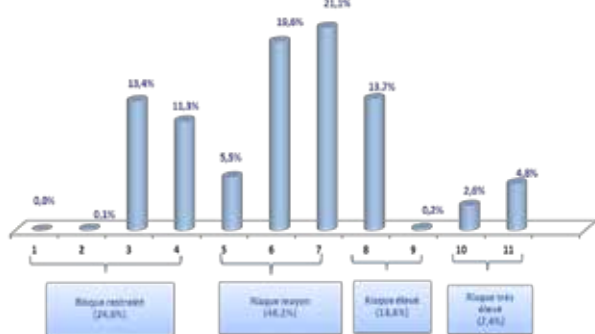
Pour chaque tiers de la Banque, un type de contrepartie est codifié. La notation de chacun des tiers est ainsi réalisée à partir du modèle associé à la contrepartie de référence de telle sorte que pour chaque tiers (dont le type de contrepartie est singulier et donc unique) l'évaluation soit réalisée à l'aide d'un seul modèle de notation, mais avec les données caractéristiques propres à la contrepartie concernée. Ainsi, BANK OF AFRICA s'assure de la singularité de la note pour chaque contrepartie.

### 8.3.2. Échelle de notation

Selon l'échelle de notation adoptée par le Groupe BANK OF AFRICA, la note finale de la contrepartie s'échelonne sur 11 niveaux :

CATEGORIE	CLASSE	DÉFINITION
Investissement grande	1	Extrêmement stable à court et moyen terme; très stable à long terme; soluble même après de graves bouleversements
	2	Très stable à court et moyen terme; stable à long terme; solvabilité suffisante même lors d'événements néfastes persistants
	3	Solvable à court et moyen terme même après de grosses difficultés; de légers développements néfastes peuvent être absorbés à long terme
	4	très stable à court terme; aucune modification menace le crédit attendu dans l'année à venir; substance suffisante à moyen terme pour pouvoir survivre; évolution à long terme encore incertaine
Risque moyen	5	Stable à court terme; aucune modification menace le crédit attendu dans l'année à venir; ne peut absorber que des petits développements néfastes à moyen terme
	6	Capacité limitée à absorber des développements néfastes inattendus
	7	Capacité très limitée à absorber des développements néfastes inattendus
Risque élevé	8	Faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Tout changement des conditions économiques et commerciales interne et externe rendra difficile le respect des engagements
	9	Incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Le respect des engagements est lié à l'évolution favorable des conditions commerciales et économiques internes et externes
	10	Très fort risque de défaillance; incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Délai partiel de paiement des intérêts et du capital
Investissement grande	11	Défaut total de paiement des intérêts et du capital
Risque très élevé		

Ainsi au 30 Juin 2020, la répartition du portefeuille par classe d'actif se présente comme suit :



### 8.3.3. Scoring des particuliers

Le Scoring pour le segment clientèle Retail, consiste en la modélisation statistique du défaut et des comportements à risque.

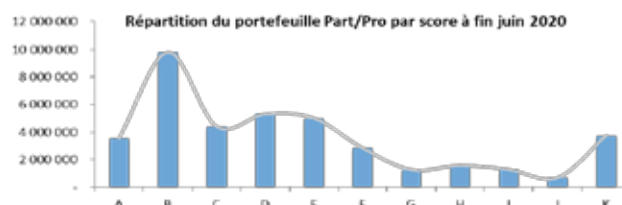
Deux types de scores sont mis en place : des scores de comportement et des scores d'octroi.

Le score de comportement correspond à une évaluation dynamique du risque basée sur le comportement d'un client pour un compte ouvert. Seuls les clients connus peuvent être notés par le score de comportement.

Une Cotation de A à K est attribuée à chaque client de la Banque et actualisée mensuellement et quotidiennement pour les incidents.

Classe	Signification	E-	F
A	Risque très faible	F-	Risque très élevé
A-		G	Risque majeur
B	Risque faible	G-	Risque avéré
B-		H	
C	Risque moyen	H-	Pré-douteux
C-		I	
D	Risque moyennement élevé	I-	Douteux
D-		J	
E	élevé	J-	Compromis
E-		K	

Quatre modèles de scores de comportement distincts sont mis en place par marché: un modèle pour les Particuliers, les Professionnels, les MRE et la TPE.



Le score d'octroi est une note ponctuelle à l'ouverture d'une ligne de crédit. Les nouveaux et anciens clients sont notés par le score d'octroi.

Un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation est mis en place.

### 8.4. DISPOSITIF DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES DE CREDIT

Le dispositif de contrôle et surveillance des risques de crédit permet d'assurer les contrôles de deuxième niveau, distincts de la surveillance quotidienne assurée par la Filiale Commerciale.

L'application de ce dispositif est adaptable selon l'organisation propre des filiales du Groupe concernées en concertation avec le Pôle Risques Groupe.

L'objectif principal des contrôles exercés par les différentes entités relevant de la Direction Générale des Risques Groupe est d'assurer l'efficacité du système d'alerte précoce permettant, tant la gestion des risques que l'anticipation par la Filiale Commerciale de risques potentiels pour une gestion appropriée du portefeuille de la Banque. La Direction Générale des Risques Groupe, à travers le Pôle Surveillance Permanente des engagements, s'assure aussi que la surveillance de la Filiale Commerciale est effectuée convenablement et alerte sur les défaillances notoires.

Les principales missions opérationnelles de la Direction Générale des Risques Groupe, dans le cadre du dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit, peuvent être synthétisées comme suit :

- Assurer les contrôles à priori ;
- Assurer les contrôles à postériori ;

- Identifier et suivre le portefeuille engagement selon plusieurs axes d'analyses : produits, maturités, bénéficiaires, secteurs d'activité, agences, zones géographiques, ... ;
- Fixer et suivre les limites de concentration ;
- Détecter et assurer le suivi des comptes à risques ;
- Classer le portefeuille des créances en souffrance selon les critères réglementaires et procéder à son provisionnement ;
- Conduire des stress tests ;
- Établir les reportings réglementaires et de pilotage interne.

#### 8.4.1. Contrôle à priori

Les contrôles à priori comprennent l'ensemble des contrôles de conformité mis en œuvre avant la 1ère autorisation et utilisation d'une ligne de crédit. Ces contrôles viennent en complément des contrôles automatisés et de ceux effectués par la Filière Commerciale, le Back Office, le Département Juridique...

La mise en œuvre de ces contrôles est assurée par les entités relevant de la Direction Générale des Risques Groupe. Ces contrôles concernent principalement :

- Les données de la proposition de crédit ;
- Le respect du niveau de délégation ;
- La conformité de la documentation juridique ;
- Des conditions et réserves émises avant la 1ère utilisation des fonds ou de la facilité ;
- Les données saisies dans le système d'information.

#### 8.4.2. Contrôles à posteriori

A l'instar des contrôles à priori, les contrôles à posteriori sont assurés par les entités relevant de la Direction Générale des Risques Groupe.

L'objectif de ces contrôles est d'assurer la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques de crédit avec une vision portefeuille et non seulement contrepartie. Une attention particulière est ainsi portée sur la qualité du crédit, l'anticipation et la prévention des irrégularités et des risques d'une part, et au contrôle et à la surveillance du suivi des risques par la Filière Commerciale d'autre part.

##### 8.4.2.1. Pilotage du portefeuille des engagements

Le pilotage du portefeuille des engagements du Groupe et de ses entités est opéré à travers plusieurs indicateurs, tant sur les risques à l'octroi que sur les risques en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à postériori qui consiste à identifier et à suivre tous les engagements du Groupe et de ses entités selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : produits, maturités, clients, groupes d'affaires, segments de clientèle, notations de contrepartie, catégories de créances (saines et souffrance), secteurs d'activité, agences, zones géographiques, types de sûreté, ... Les analyses multicritères sont un outil de pilotage des risques de crédit.

La production des analyses multicritères du portefeuille des engagements est de la responsabilité de la Filière Risques de crédit qui assure par ailleurs le reporting des risques de crédit, tant en interne, vis-à-vis des Comités des Risques et du management, qu'en externe, Vis-à-vis des régulateurs.

#### 8.4.2.2. Limites de concentration

La gestion des risques de crédit s'appuie sur un dispositif selon lequel les stratégies des métiers, y compris en cas de lancement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, font l'objet d'un avis risques et de limites de risques formalisées. Pour le Groupe BANK OF AFRICA, le risque de concentration de crédit peut découler de l'exposition envers :

Des contreparties individuelles ;

Des groupes d'intérêt ;

Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à un même pays.

##### 8.4.2.2.1. Contreparties individuelles

Le Groupe procède mensuellement au suivi des concentrations individuelles, sur base sociale et consolidée, et assure une surveillance rapprochée des engagements de ses 10, 20 et 100 premiers clients ayant les plus grands engagements.

A fin Juin 2020, les engagements envers ces principaux débiteurs se présentent comme suit :

	juin-20	
	Décaissement	% dans le total
Engagements des 10 premiers clients	17 606	15%
Engagements des 20 premiers clients	24 573	21%
Engagements des 100 premiers clients	45 327	39%

##### 8.4.2.2.2. Groupes d'intérêt

La diversification par contrepartie du portefeuille fait l'objet d'un suivi régulier, notamment dans le cadre des politiques de concentration individuelle du Groupe. Ainsi, les risques de crédit encourus sur des contreparties ou groupe de contreparties bénéficiant de concours relativement importants, supérieurs à 5% des fonds propres, font l'objet d'une surveillance particulière, tant sur base individuelle que consolidée.

De plus, le contrôle des grands risques s'assure également que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20 % des fonds propres nets consolidés du Groupe comme exigé par la réglementation bancaire marocaine. Le Groupe BANK OF AFRICA veille au respect des seuils de concentration de la directive de Bank Al Maghrib.

##### 8.4.2.2.3. Contreparties appartenant à un même secteur d'activité

La méthodologie de fixation des limites sectorielles mise en place est fondée sur un modèle statistique se basant sur le

taux de défaillance historique et le nombre de contreparties par secteur d'activité et par classe de risque (rating).

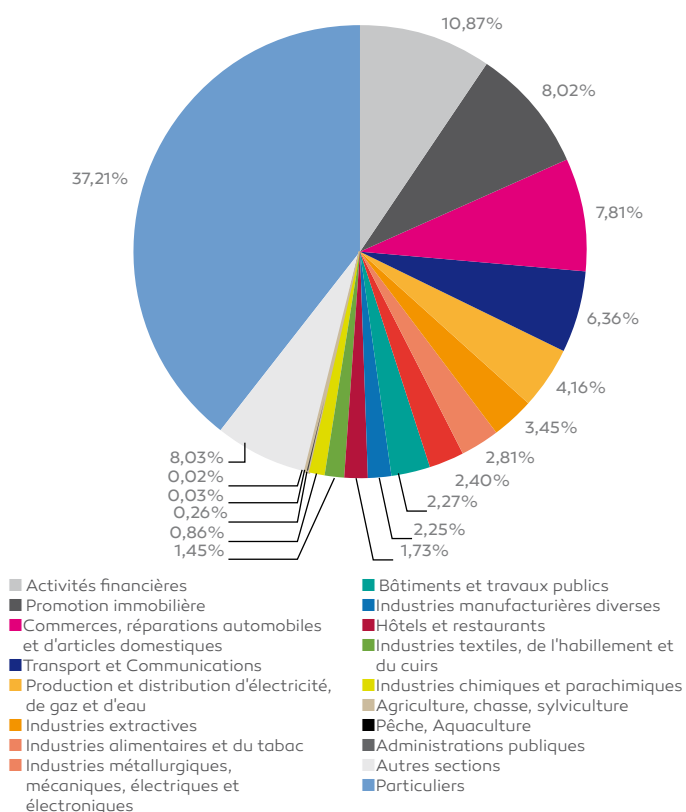
L'objectif étant la modélisation du risque de défaut par des techniques économétriques appropriées, en utilisant une variable aléatoire dépendante dont la valeur est le résultat du dénombrement des réalisations des événements de défaut.

La démarche est basée sur les hypothèses de l'indépendance des contreparties et la non corrélation des défauts. Ainsi, la notion clé de cette approche méthodologique est la probabilité de défaut d'une contrepartie donnée. Cette probabilité est mesurée par le biais de l'exploitation du taux de défaillance du couple rating /secteurs d'activité.

Le modèle permet aussi de calibrer les enveloppes à allouer à chaque secteur d'activité compte tenu notamment du plan de développement de la banque et de la sinistralité sectorielle. Cette démarche adoptée par le Pôle Risques Groupe est complétée par la mise en œuvre de back Testing du modèle semestriellement.

La revue des limites sectorielles est réalisée semestriellement en concertation avec la filière commerciale et le Centre d'Intelligence Économique de la banque qui apportent leur vision métier et chiffrage des perspectives macroéconomiques et sectorielles. Les avis de ces entités permettent ainsi de challenger et de conforter davantage la pertinence du modèle par rapport au contexte économique.

La répartition des engagements du Groupe sur la clientèle par secteurs d'activités se présente comme suit à fin Juin 2020 :



### 8.4.2.3. Dispositif de mesure, de maîtrise et surveillance des risques

#### 8.4.2.3.1. Dispositif de détection des risques et des anomalies

Les comptes à risques et les comptes en anomalies représentent un risque susceptible de s'aggraver ultérieurement engendrant ainsi un coût pour la Banque. Ils sont constitués des engagements, portés par un client non contentieux, qui présentent :

- Soit une dégradation avérée de la qualité des risques identifiés par des critères quantitatifs (impayés Douteux, Pré douteux, gel (Absence de mouvements avec un solde débiteur), dépassements persistants, ...)

Nous en citons pour l'essentiel :

- Les soldes débiteurs des comptes à vue qui n'enregistrent pas de mouvements créditeurs réels couvrant au moins le montant des agios imputés à ces comptes ainsi qu'une partie significative desdits soldes débiteurs ;
- Les encours des crédits amortissables dont une échéance n'est pas réglée 30 jours après son terme ;
- Les encours des crédits remboursables en une seule échéance, qui ne sont pas honorés 30 jours après leur terme ;
- Les créances commerciales escomptées par la Banque et retournées impayées ;
- Les dépassements persistants, au-delà d'un mois, par rapport aux autorisations accordées. Toutefois, afin d'éviter d'éventuels risques opérationnels, les entités contrôlent sur base hebdomadaire, les dépassements autorisés d'un certain niveau (discrétion locale de chaque entité).

- Soit une dégradation potentielle des risques identifiés par des critères qualitatifs, susceptible de s'aggraver et d'engendrer un coût. Ces indicateurs peuvent inclure des événements d'ordre juridique (ATD, saisie arrêt,...), ou liés au compte (perte de revenu, inadéquation de découvert, autorisations ou garanties à échoir,...) ou des informations négatives intrinsèques à la contrepartie (contentieux chez confrère, dégradation de sa situation financière ou de la qualité des engagements et des garanties prises, à des événements et litiges concernant les principaux actionnaires (décès, redressement ou liquidation judiciaire.....), et à des difficultés au niveau du secteur d'activité de la contrepartie ...).

Par ailleurs, d'autres critères de risques se rapportant aux dossiers de crédits font l'objet d'un processus de suivi des engagements rigoureux par les différentes entités de la Banque, dont :

- Les Comités de crédits échus ;
- Les Garanties non Constituées (après écoulement du délai d'engagement du notaire) ;
- Les lignes de crédits ne sont pas utilisées de plus de 6 mois ;
- Les projets financés présentant des irrégularités ou des



difficultés pouvant impacter la capacité et les chances de remboursement ;

• Etc.

Ces critères constituent les conditions minimales de la détection et de la surveillance par la banque tels que prévu la circulaire 19/G de BAM. En effet, la Filière Risques et les filières Commerciales détectent, surveillent et présentent pour analyse et revue dans les comités de surveillance des Engagements tous les dossiers dont ils jugent que la sensibilité mérite d'être discutée.

A ce titre, la Direction Générale des Risques Groupe, à travers la Surveillance Permanente des Engagements « P.S.P.E », est désigné comme la source de référence des données relatives à la détection des critères de risque, et dispose de prérogatives relatives à l'analyse et à la qualification de ces données.

#### 8.4.2.3.2. Dispositif de surveillance des risques et des anomalies

La cinématique globale de traitement des comptes à risques et/ou en anomalies est structurée autour de deux actions principales : Régularisation / Recouvrement d'une part et Suivi / Surveillance d'autre part :

##### - Régularisation / Recouvrement :

Une cinématique en 3 temps pour l'ensemble des Marchés :



- Chaque phase est placée sous la Responsabilité d'un acteur différent ;
- Le passage entre les phases est encadré par des critères objectifs de maturité et reste soumis au circuit décisionnel en vigueur et/ou à l'arbitrage de la Gouvernance Centrale ;

Toutefois, un passage accéléré en recouvrement précontentieux est possible en cas d'aggravation de la situation de la créance, sur proposition de la filière commerciale, des fonctions de recouvrement et de la filière Risque et/ou sur décision du Comité de Surveillance des Engagements.

- Les dossiers en phase de recouvrement précontentieux font l'objet d'une surveillance rapprochée des Risques Groupe et du CSE compétent. De même, les dossiers ayant fait l'objet d'une restructuration et/ou d'un protocole d'accord avec le client et retournés au Réseau pendant une période d'observation de 6 mois au minimum.

##### - Suivi / Surveillance des engagements

Les activités de suivi et de surveillance sont structurées autour de deux acteurs clés, sur deux niveaux :

Le suivi de 1er niveau par la Filière Commerciale et couronné par le Comité Régional de Surveillance des Engagements « C.R.S.E ».

La Surveillance rapprochée et indépendante de 2ème niveau assurée par la Filière Risques et couronnée par le Comité de Surveillance des Engagements « C.S.E ».

#### 8.4.2.3.3. Revue annuelle des dossiers

Tout client particulier ou entreprise ayant un engagement à l'égard d'une entité du groupe fait l'objet d'une revue annuelle par le Comité de crédit compétent, qu'il y ait ou non besoin d'approbation ou de renouvellement d'une facilité.

La Direction Générale des Risques Groupe à la responsabilité de tenir à jour en permanence le calendrier prévisionnel des revues annuelles, en liaison avec la Filière Commerciale.

#### 8.4.2.3.4. Contrôles thématiques

Contrairement aux contrôles précités, les contrôles thématiques n'ont pas un caractère systématique, ils concernent un point ou un risque spécifique selon les besoins. Ils sont réalisés par La Direction Générale des Risques Groupe à la demande de la Direction Générale ou autres instances de gouvernance.

#### 8.4.3. Classification des crédits

Après la revue mensuelle du portefeuille de la Banque et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de surveillance des comptes en anomalie et comités de déclassement et ce sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Les décisions de ces comités sont mises en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains à la catégorie de créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement.

#### 8.4.4. Garanties

Le Groupe reçoit différentes catégories de garanties en contreparties de ces concours de crédit. En règle générale, les garanties exigées sont en fonction de deux éléments : la nature des crédits demandés et la qualité des contreparties.

Ainsi, le Groupe dispose systématiquement pour tous les crédits immobiliers (crédits à l'habitat et crédits à la promotion immobilière) des hypothèques sur les biens financés ainsi que des délégations d'assurance.

De même, le financement des marchés publics, des marchandises, du matériel d'équipement et des fonds de commerces est systématiquement garanti par des nantissements des éléments financés ainsi que par des délégations d'assurance.

En plus de ces garanties, le Groupe conforte généralement sa position par des cautions personnelles des contreparties chaque fois qu'il estime nécessaire en fonction de la qualité de ces derniers.

#### 8.4.5. Conduite de stress-tests

Le Groupe BANK OF AFRICA effectue semestriellement des simulations de crise (stress tests) pour évaluer la vulnérabilité de son portefeuille de crédits en cas de retournement de conjoncture ou de détérioration de la qualité des contreparties.

Les stress-tests sont conduits afin d'apprécier la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes

inattendus. Opérationnellement, ils consistent en des simulations de scénarii de défaut d'un pourcentage de contreparties dont la finalité est d'en mesurer l'impact sur les provisions et par conséquent sur la rentabilité et les fonds propres prudentiels.

La pertinence des différents scénarii fait objet d'un examen régulier deux fois par an. Cet examen est effectué en fonction d'objectifs escomptés de la réalisation des stress tests et chaque fois que les conditions du marché laissent entrevoir une évolution potentiellement défavorable susceptible d'impacter sérieusement la capacité du Groupe à y faire face.

Les résultats des stress test sont portés à la connaissance du Comité de Pilotage et de Gestion des risques Groupe ainsi qu'au Comité des Risques Groupe.

#### **8.4.6. Reporting Risques de crédit**

Dans le cadre du suivi des risques de crédit, Risques Groupe a mis en place une procédure spécifique pour l'élaboration de reporting risques crédit afin d'améliorer et d'harmoniser le pilotage du risque de crédit au niveau de l'ensemble du Groupe. Ces reportings visent à répondre aux besoins des interlocuteurs dédiés, à des fins de surveillance, de pilotage ou réglementaire. Ils servent également de support à la communication financière du Groupe BANK OF AFRICA.

Ces reportings viennent ainsi compléter les différents reportings réglementaires que doit élaborer le Pôle Risques Groupe pour répondre aux exigences réglementaires Groupe et locales d'une part, et les états de reportings comptables et autres à caractère risques élaborés par les autres fonctions de l'entité d'autre part. Le principe d'élaboration de ces reportings consiste à présenter une synthèse de la gestion des risques des différentes entités.

Le reporting des risques de crédit concerne l'ensemble des risques de crédit induits par les activités sur l'ensemble des entités du Groupe BANK OF AFRICA. Chaque entité s'organise selon ses spécificités pour répondre aux besoins de ces reportings.

#### **8.4.7. Déploiement du dispositif de maîtrise des risques au niveau des filiales à l'international**

Eu égard à la crise sanitaire, liée au Covid-19, la Direction Générale des Risques Groupe, sous l'égide des instances de gouvernance du groupe, s'est attelée au renforcement des dispositifs de maîtrise des risques pour mieux amortir les chocs prévisionnels et renforcer la résilience du groupe.

Dans cette optique, à l'instar des différents projets visant la structuration et l'intégration de la filière Risque ; notamment le Programme Convergence, à travers l'ensemble de ses composantes, le Groupe a souhaité poursuivre cette dynamique en élargissant les deux dispositifs PRCI et ICAAP au niveau des filiales systémiques d'autant plus que pour certaines c'est devenu une exigence réglementaire.

#### **Dispositif Risque de crédit**

Le déploiement du dispositif Risques de Crédit (Lots 1 & 2) a été finalisé pour l'ensemble des filiales hormis la BCB. A noter que le Lot 1 couvre les aspects suivants : Organisation,

schéma délégataire, pilotage et reporting. Tandis que le Lot 2 se réfère au déroulement des Stress tests et au suivi des ratios de concentration.

#### **Dispositif Risques opérationnels**

Différentes actions ont été finalisées et d'autres ont été lancées courant le premier semestre 2020, notamment : le lancement des travaux de déploiement de la Cartographie RO au niveau de BMCE Shanghai, la mise à jour des politiques de gestion des risques opérationnels au niveau de BOA Uganda, la mise en place des indicateurs KRI au niveau de BOA Madagascar et BOA MER Rouge et la poursuite du déploiement des cartographies RO au niveau de la filiale DOCUPRINT et BOA West Africa ;

La finalisation du déploiement du Lot 2 de la Cartographie des RO au niveau de BBI UK est prévu pour le S2 2020.

#### **Dispositif Risque de Marché**

Le déploiement du dispositif « Risque de marché » a été finalisé au sein du site pilote de BOA Bénin..

#### **Dispositif ICAAP et PRCI :**

Le dispositif ICAAP et PRCI a été finalisé pour BANK OF AFRICA-SA, Le déploiement pour les filiales BOA Burkina Faso et BOA Bénin est en cours.

### **8.5. DESCRIPTIF DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET**

BANK OF AFRICA a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciaux tels que les risques de liquidité et de taux d'intérêts, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution de manière continue en fonction de la tendance des marchés financiers, et de l'activité de la Banque.

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un horizon moyen long terme, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place veille à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des Fonds propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance qui se présentent.

La Banque a institué un Comité ALCO, afin de suivre la réalisation de ces objectifs, avec comme principales missions :

- Formuler la politique actif – passif ;
- Organiser et animer les sous comités actif-passif ;
- Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la Banque et rester informé de l'évolution de ces risques en fonction de la tendance des

marchés financiers, des pratiques de gestion de risques, et de l'activité de la Banque ;

- Revoir et approuver les procédures destinées à limiter les risques inhérents aux activités de la Banque en matière d'octroi de crédits, d'investissements, de trading et autres activités et produits significatifs ;
- Maîtriser les systèmes de reporting qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;
- Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction de changements éventuels dans la stratégie de l'institution, approuver les nouveaux produits et réagir à des changements importants des conditions de marche ;
- S'assurer que les différentes lignes de business sont convenablement gérées, par les RH ayant un niveau de connaissance, d'expérience et d'expertise homogène avec la nature des activités supervisées.

### **Responsabilités des différents intervenants dans la gestion du risque de taux et de liquidité**

Le maintien de l'équilibre bilanciel à court et moyen terme, suppose l'implication de l'ensemble des intervenants au niveau de la Banque, et la définition des responsabilités de chacun dans la gestion du risque de liquidité.

C'est ainsi que chaque entité de la Banque dispose d'un budget / objectifs valides au Comité de Direction Général sur un horizon moyen terme, permettant ainsi aux instances appropriées de suivre et de contrôler de manière ordonnée la réalisation du plan triennal de manière globale dans le respect des grands équilibres de la Banque et des ratios réglementaires.

Le département ALM suit sur une base régulière l'évolution de la structure bilancielle par rapport au plan et signale tout écart dans le cadre du comité ALCO ou toutes les entités sont représentées pour prendre les dispositions correctrices nécessaires.

### **Risque de Liquidité**

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan.

- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyens et longs termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le Coefficient LCR (Liquidity Coverage Ratio), affiche 146% sur base consolidée au 30 Juin 2020.
- Le profil des impasses cumulées : la technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long terme.

Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

### **Risque de Taux d'intérêts**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur Economique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que préconise par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport à la marge nette d'intérêt prévisionnelle.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen long termes.

Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.



## Sensibilité de la valeur du portefeuille bancaire

Des simulations de stress testing sont effectuées afin d'évaluer l'impact d'une variation des taux sur la marge d'intérêt ainsi que sur la valeur Economique des Fonds Propres.

A fin Juin 2020, en excluant le portefeuille trading Book, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pb sur la marge d'intérêt est estimé à 0.191 Mrd DH soit 4.9% de la MNI prévisionnelle.

La variation de la valeur économique des Fonds Propres, en excluant le portefeuille trading Book, face à un choc de taux de 200pbs, est estimé à 0.533 Mrd DH soit 3.8% des Fonds Propres de base.

## 8.6. RISQUE DE MARCHÉ

La gestion des risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA s'inscrit dans le cadre du respect des normes réglementaires telles que définies par les autorités de tutelle et l'application des saines pratiques de gestion définies au niveau international notamment par les accords de Bâle.

Les risques sur les opérations de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent pour le Groupe BANK OF AFRICA notamment :

- Le Risque de taux d'intérêt ;
- Le Risque de change ;
- Le risque de crédit sur opérations de marché.

### Cartographie des instruments.

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BANK OF AFRICA of Africa se répartit par facteur de risque comme suit :

Produits de change	Change cache
	Change au comptant
	Change à terme
	Dérivés de change
	Swap de change
Produits sur titres de propriété	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/indices
Produits de taux	OPCVM Actions
	I- Prêts/Emprunts corporate et interbancaires
	Taux fixe (MAD et devises)
	Taux variable (MAD et Devises)
	II- Titres de créances négociables et titres obligataires
	II-1 Titres souverains (inclus : titres émis par le Royaume du Maroc)
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-2 Titres émis par des établissements de crédit et entreprises
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	III- Prêts/Emprunts de titres
	Prêts/Emprunts de titres
	Repo/reserves repo
	IV- Dérivés de taux
	Swaps de taux
	Future de taux
	Forward Rate Agreement
	V- OPCVM de taux
	OPCVM Monétaire
OPCVM Obligataire	
Futures sur matières	
Produits sur matières premières dérivés de crédit	Options sur futures sur matières premières
	Crédit default Swaps (CDS)
	Crédit Linked Note (CLN)

## 8.6.1. Dispositif de Gestion des Risques de Marché

### 8.6.1.1. Gouvernance

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA sont :

- La Direction Générale qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;
- Le Comité Risques Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre;
- Le Comité Risques de Marché Groupe qui s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des Risques de Marché du Groupe BANK OF AFRICA et de son adéquation avec la politique de gestion des risques de Marché Groupe;
- Le Département Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA en tant que fonction indépendante des FrontOffice du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;
- Les Risk Managements Units des entités du Groupe BANK OF AFRICA qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au sein leur entité et adressent des reporting récurrents au Management des Risques Groupe ;
- L'Audit Interne qui s'assure de la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en vigueur.

### 8.6.1.2. Description du Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA s'articule autour de trois axes principaux:

- Limites ;
- Indicateurs de risques ;
- Exigences en fonds propres ;

#### 8.6.1.2.1. Limites

##### • Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BANK OF AFRICA via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites à priori, selon un schéma délégataire s'appuyant sur le principe de la Troïka.

##### • Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du

Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BANK OF AFRICA se décline comme suit:

- Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;
- Les limites de positions;
- Les limites de transaction.

Les limites de marché sont définies en VaR. Ainsi, le dispositif de gestion des limites est dynamique prenant en compte les fluctuations des différents facteurs de risque ainsi que les corrélations existantes afin de mieux apprécier la diversification du portefeuille.

#### • Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BANK OF AFRICA s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al- Maghrib telles que :

La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des fonds propres ;

La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des fonds propres.

#### 8.6.1.2.2. Indicateurs de risque

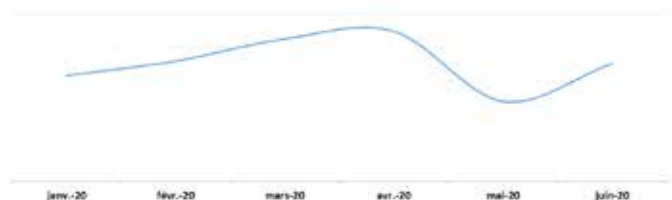
Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BANK OF AFRICA et se déclinent comme suit :

- Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

Un calcul quotidien de la Value-at-Risk globale et par classe d'actifs est assuré au niveau du Groupe BANK OF AFRICA ainsi que son Backtesting.



- VaR stressée

Le Groupe a mis en place des scénarios pour le calcul de la Stressed VaR.

Le choix du Groupe s'est porté sur la période allant du 01-09-2008 au 01-09-2009. En effet pendant cette période nous avons pu assister à des événements créant une

volatilité importante sur les marchés financiers.

Ces événements sont :

- La faillite de « Lehman Brothers » qui n'a pas pu faire face à la crise du « Subprime » ;
- Le creusement de déficit budgétaire américain de 1.000 Milliards \$ pour soutenir les marchés financiers ;
- La crise grecque et la contagion aux « PIIGS ».

Cependant, les marchés financiers marocains n'ont que très faiblement réagi à ces événements. Il a donc été considéré des scénarios simulés tel que réalisés sur le marché marocain :

- Fluctuation de la place de Casablanca à l'identique de celle des Etats-Unis,
- Fluctuation de la courbe des taux Dirham à l'identique de celle du \$us
- Répercussion de la volatilité Eur/usd sur les cours eur /mad et usd /mad
- Répercussion de la volatilité Eur/usd sur la volatilité eur /mad et la volatilité usd /mad.
- Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BANK OF AFRICA réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scénarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille. Les résultats des stress tests du risque de taux d'intérêt et du risque de change du portefeuille de négociation se présentent comme suit :

Au 30 Juin 2020, les résultats des stress test se présentent comme suit :

#### Portefeuille Taux

**1<sup>ère</sup> hypothèse :** Translation parallèle de la courbe des taux de 25 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 31 MMAD sur le P&L.

**2<sup>ème</sup> hypothèse :** Translation parallèle de la courbe des taux de 50 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 61 MMAD sur le P&L.

#### Portefeuilles Actions

**1<sup>ère</sup> hypothèse :** Dépréciation de 15% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 5 MMAD sur le P&L.

**2<sup>ème</sup> hypothèse :** Dépréciation de 25% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 8 MMAD sur le P&L.

#### Change

**1<sup>ère</sup> hypothèse :** Appréciation ou dépréciation de 2.5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 42 MMAD sur le P&L.

**2<sup>ème</sup> hypothèse :** Appréciation ou dépréciation de 5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 83 MMAD sur le P&L.

Les résultats des stress test menés montrent que le Groupe dispose d'un niveau de fonds propres suffisant pour résister à des scénarii de stress défavorables et pour se conformer aux normes réglementaires même en cas de crise.

## 8.7. RISQUE PAYS

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d'autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert. Il peut également découler d'autres risques en liaison avec la survenance d'événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs).

La politique risque pays du Groupe a comme principal objectif la mise en place d'un système qui permet d'évaluer, limiter, réduire et si nécessaire suspendre de manière prudente ses engagements sur les pays à haut risque et ce, d'une manière synchronisée à l'échelle du Groupe.

La politique risque pays comprend outre la stratégie de prise en charge du risque pays, les principes de recensement, de gestion et de contrôle de ces risques ainsi que les structures organisationnelles responsables. L'élément central de ce dispositif de gestion permettant la prévention du risque est le système de délégation et de limitation des engagements.

Ce système a été conçu de manière à être de plus en plus limitatif au fur et à mesure que le risque pays augmente. Ainsi, le niveau d'engagement est calibré en fonction du niveau du risque pays, reflété par la notation attribuée à chaque pays, et du pourcentage de fonds propres de chaque entité du groupe.

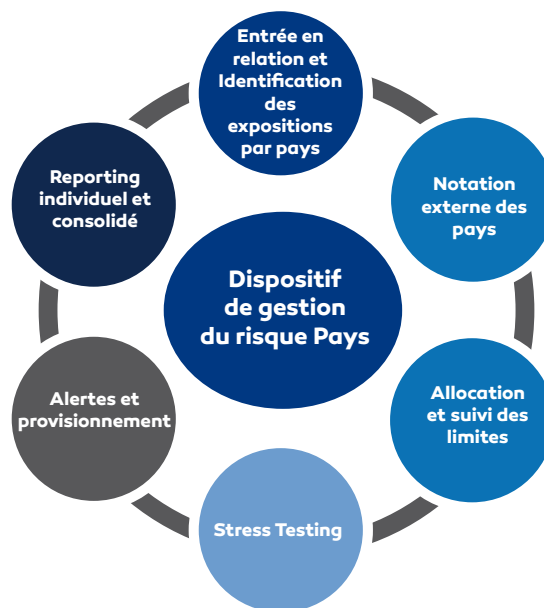
Les engagements de BANK OF AFRICA sont pour la plus grande partie domestiqués au Maroc. Les engagements sur les contreparties étrangères de BANK OF AFRICA concernent les établissements de crédit étrangers. Ces engagements font l'objet :

D'une autorisation après une notation et analyse des fondamentaux de chaque contrepartie ;

D'un suivi mensuel, et sont communiquées à la banque centrale à travers un état réglementaire.

Les reportings réalisés offrent une vue d'ensemble de l'engagement global du Groupe BANK OF AFRICA à l'égard des contreparties bancaires étrangères. Ils reflètent l'engagement par pays qui comprend l'ensemble des actifs inscrits au bilan et en Hors bilan représentant des créances sur les résidents des pays étrangers.

En complément de ces états, le Management des Risques Groupe élabore mensuellement un rapport analytique sur les expositions étrangères du Groupe BANK OF AFRICA. Ce rapport permet d'apprécier le niveau des expositions étrangères du Groupe BANK OF AFRICA et constitue un tableau de bord pour le suivi de l'évolution du Risque inhérent à chaque pays. Le dispositif risque pays du Groupe se présente comme suit :



## 8.8. RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des événements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

### 8.8.1. Politique de gestion des risques opérationnels

#### 8.8.1.1. Objectif de la gestion des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

L'identification, l'analyse et l'évaluation des risques opérationnels ;

L'évaluation des contrôles internes ;

Le suivi des risques opérationnels via des indicateurs d'alerte ;

La maîtrise des risques opérationnels via la mise en place d'actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs identifiés.

Le dispositif de gestion des risques est revu et surveillé régulièrement, permettant une amélioration continue du dit dispositif.

#### 8.8.1.2. Classification

Les risques opérationnels peuvent être analysés, classifiés et hiérarchisés selon les principaux axes suivants : les

causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maîtrise et qui sont classés par type d'événement bâlois.

### 8.8.1.3. Liens avec les autres types de risque (risque de marché / risque de crédit)

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

- Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques » ;
- Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être générateurs de risque de marché / de risque de crédit.

### 8.8.1.4. Organisation de gestion des risques opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est structuré autour de trois principes directeurs :

- Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BANK OF AFRICA et inspiré des meilleures pratiques ;
- Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;
- Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels Groupe BANK OF AFRICA implique quatre entités majeures :

- Le Département Risques Opérationnels Groupe en central BANK OF AFRICA ;
- Le Réseau BANK OF AFRICA ;
- Les Directions Métiers BANK OF AFRICA ;
- Les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

- Correspondants Risques Opérationnels (CRO);
- Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO);
- Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également différentes filiales du Groupe.

### 8.8.1.5. Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Le Comité Risques Opérationnels Groupe qui se tient dans le cadre du Comité des Risques Groupe ;
- Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels Métiers ;
- Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique

de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques,
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques,
- L'état d'avancement des plans d'action préventifs/correctifs définis en vue de couvrir et traiter les risques opérationnels majeurs,
- Le montant de fonds propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

### 8.8.1.6. Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BANK OF AFRICA au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

- Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;
- Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers de :

- La Collecte des événements,
- La Cartographie des risques opérationnels,
- Les Indicateurs clés de risques opérationnels (Key Risk Indicators).

Les données produites font partie intégrante de ces processus de surveillance et de contrôle du profil de risque opérationnel.

L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la direction générale et au conseil d'administration. Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA GRC. Ainsi, la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil qui a été déployé au niveau de la Banque et des filiales marocaines et européennes.

### 8.8.1.7. Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;
- Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Élaborer des plans de continuité d'activité ;
- Assurer une surveillance étroite du respect des limites de risque ou des seuils assignés.

Le Groupe BANK OF AFRICA dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

### **8.9. PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ**

Le plan de continuité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques.

Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Une organisation de secours cible est mise sur pied, en même temps que des lieux et des systèmes de backup alternatifs. Un projet spécifique est en cours de réalisation au niveau du groupe avec en priorité des plans de contournement de sinistre.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

- BANK OF AFRICA a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non-respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre public.

Ce principe prévaut sur tous les autres ;

- BANK OF AFRICA doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine ;
- BANK OF AFRICA entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu'elle a souscrits, avant de prendre d'autres engagements ;
- BANK OF AFRICA entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-

à-vis des correspondants étrangers ;

- Les clients du Groupe BANK OF AFRICA sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services ;
- Les services sont pris en compte dans leur réalisation « Front to Back » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

### **8.10. PLAN DE REDRESSEMENT DE CRISE INTERNE «PRCI»**

Dans le cadre des nouvelles dispositions de la circulaire 4/W/2017 de Bank Al Maghrib relative à la mise en place du Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI), BANK OF AFRICA a pris les dispositions nécessaires afin de se conformer à cette réglementation.

Ce dispositif de prévention a pour objet d'évaluer la résilience du Groupe BANK OF AFRICA, en tant qu'établissement systémique, en cas de crise extrême et d'identifier les leviers pour rétablir sa viabilité sur les volets solvabilité, liquidité, qualité des actifs et rentabilité. Aussi, les différents risques auxquels le groupe est exposé, ont été couverts par ce PRCI, à savoir : le risque de crédit, le risque de marché, le risque pays, les risques de gestion du bilan, les risques opérationnels, le risque de cybercriminalité, le risque de non-conformité et le risque de réputation.

Les travaux menés ont abouti à la définition du périmètre pouvant être sujet à une crise majeure (entités significatives, activités fondamentales ou encore fonctions critiques). Des scénarii de crises ont été définis, et ont fait l'objet de simulation et de calculs d'impact.

Ainsi, pour chaque impact estimé, des mesures de rétablissement ont été définies avec pour objectifs de restaurer la viabilité financière de la banque via des leviers préalablement identifiés et quantifiés.

S'agissant du processus de pilotage du PRCI, celui-ci s'inscrit dans un workflow défini en fonction du seuil atteint par nos indicateurs de pilotage et de suivi. Une gouvernance dédiée au PRCI a été mise en place s'appuyant sur une cellule de crise et un responsable PRCI relevant de l'organe de direction a été désigné.

Aussi, ce plan a fait l'objet d'une actualisation annuelle conformément aux dispositions réglementaires en la matière. L'objectif étant d'en faire un véritable levier de prévention des risques.



### 8.11. DISPOSITIF ICAAP

L'Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) est un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes.

Il a pour but d'assurer en permanence une adéquation entre les fonds propres et l'ensemble des risques significatifs de la banque.

L'ICAAP s'articule autour de 3 axes principaux :

- La définition et le pilotage de l'appétit au risque de Bank of Africa S.A

- L'identification et le pilotage des risques ainsi que la mise en place d'un capital buffer visant à couvrir les risques du pilier 2 (risque de taux, de liquidité, de concentration, conformité...).

- la planification des Fonds Propres.

La mise en place du dispositif du risk appetite s'est concrétisée par l'intégration de deux référentiels cadres à savoir :

- Le risque appetite framework qui décrit le schéma de gouvernance et d'organisation, le processus de définition et la déclinaison de l'appétit pour le risque au sein de la banque.

- Le risk appetite statement qui définit en cohérence avec le plan stratégique de développement du Groupe, les dimensions du risk appetite qui reflètent le profil de risque de la banque.

Ces dimensions sont déclinées en indicateurs quantitatifs auxquels des seuils ont été associés.

### 8.12. RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Les enjeux RSE font partie intégrante du dispositif de gestion des risques opérationnels, à travers une démarche de gestion d'identification, d'analyse et d'évaluation et de suivi des risques.

Les systèmes d'identification, de mesure de d'analyses internes des risques RSE est désormais étroitement lié à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

### 8.13. MEASUREMENT OF CAPITAL ADEQUACY

Le Groupe Bank of Africa a opté pour l'approche standard telle que présentée dans les circulaires de Bank Al-Maghrib, exigeant le respect du ratio des fonds propres de base de 9% et celui global de solvabilité de 12%, aussi bien sur base sociale que consolidée.

Ces seuils calculés pour le Groupe Bank of Africa respectent les prérogatives réglementaires établies par Bank Al-Maghrib.

### Niveau d'exposition relatif au risque de contrepartie conformément aux méthodes appliquées sur les éléments hors bilan

ACTIFS PONDERES AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT	30/06/2020
Types d'expositions	Actifs pondérés après ARC
Eléments du bilan	172 081 034
Eléments de Hors - bilan : Engagements de financement	4 904 095
Eléments de Hors - bilan : Engagements de garantie	11 003 518
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de Bancaire	-
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de négociation	72 766
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille bancaire	-
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille de négociation	485 669
Autres Actifs / Autres Eléments	31 497 062
Risque règlement / livraison	766 514
<b>Total</b>	<b>220 810 657</b>

### COMPOSITION ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

#### Principales Caractéristiques des Eléments Constituant les Fonds Propres

Bank of Africa est dotée d'un capital social de DH 1 998 204 600, composé de 199 820 460 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DH, entièrement libéré. Chaque action ordinaire donne un droit de vote.

A fin juin 2020, le total des dettes subordonnées à durée déterminée s'élève à près de DH 5,7 milliards.

#### Evaluation de l'Adéquation des Fonds Propres

Le Groupe Bank of Africa a opté pour l'approche standard pour le calcul des actifs pondérés à risque telle que présentée par les circulaires de Bank Al Maghrib (BAM). Depuis le 30 Juin 2014, les déclarations de solvabilité s'effectuent selon les standards réglementaires de Bâle III définis par BAM.

Ainsi, le mode de calcul des fonds propres a été revu à la lumière de cette nouvelle réglementation et des mesures transitoires ont été mises en place sur une période courant jusqu'à 2019.

Les circulaires régissant ces déclarations sont les suivantes :

- Circulaire n° 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres selon l'approche standard pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit ;

- Circulaire n° 8/G/2010 relative aux exigences en fonds propres pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels selon les approches internes aux établissements de crédit ;
- Circulaire n° 14/G/13 relative aux exigences en fonds propres établissements de crédit

#### Composition des Fonds Propres et ratio de solvabilité

<b>Fonds propres de base</b>	<b>22 755 898</b>
<b>Eléments à inclure dans les fonds propres de base</b>	<b>26 756 410</b>
Capital social ou dotation	1 971 896
Réserves consolidées y compris les primes liées au capital et non compris les réserves latentes	20 764 065
Report à nouveau créateur	26 741
Résultat net bénéficiaire du dernier exercice comptable	372 844
Intérêts minoritaires	3 620 864
<b>Eléments à déduire des fonds propres de base</b>	<b>4 026 821</b>
Good Will	1 032 114
Autres ajustements des CET1	1 746 298
Immobilisations	1 222 100
Autres déductions	26 309
<b>Fonds propres additionnels</b>	<b>1 600 000</b>
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 600 000
<b>Fonds propres complémentaires</b>	<b>6 728 232</b>
Dettes subordonnées à durée déterminée	5 740 822
Ecart de réévaluation	785 834
Réserves latentes	201 575
<b>Eléments à déduire des fonds propres</b>	<b>29 000</b>
Autres déductions	29 000
<b>Total</b>	<b>31 055 130</b>
<b>Exigences en FP par type des risques</b>	<b>Juin 2020</b>
Risques de crédit pondérés	220 810 657
Risques de marché pondérés	11 666 172
Risques opérationnels pondérés	24 842 267
Total des actifs pondérés	257 319 096
Fonds propres Tier 1	24 355 898
Ratio de fonds Tier 1	9.5%
Total des fonds propres admissibles	31 055 130
Ratio de Solvabilité	12.1%